

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2428

14 décembre 2009

SOMMAIRE

Aerium Erlangen S.à.r.l.	116508	Kevin Management S.A.	116519
Aisch Zenter S.A.	116514	KLC Holdings III A S.A.	116529
Alcina S.A.	116528	KLC Holdings VIII S.A.	116529
Allianz Société Financière S.à.r.l.	116542	Les Champs Ducal Sàrl	116529
Arminius Astoria (Luxembourg) S.à r.l.	116519	Lutzenberg S.A.	116516
A.S. Watson (Europe) Investments S.à.r.l.	116543	Luxembourgeoise de Construction Immo- bilière S.A.	116531
A.S. Watson Investments S.à r.l.	116543	Majac S.à r.l.	116508
ASW Investments 3 S.à r.l.	116542	Northern European Logistics Fund S.A.	116544
Auction Luxco 2 S.à r.l.	116520	OIKOPOLIS Participations SA	116542
Azelis Holding S.A.	116515	ORTIS Luxembourg S.A.	116541
Azelis S.A.	116530	PEP ESP S.à r.l.	116520
BBA Luxembourg Finance S.à r.l.	116515	PHIVCO Luxembourg S.à r.l.	116509
B & D Sàrl	116543	PTC Capital Partners Sàrl	116520
Bentonwood Sàrl	116519	R.G.R.B. International S.A.	116515
Bosph Real Estate Holdings 1 S.à r.l.	116530	ROLA Holding S.A.	116544
Bosph Real Estate Holdings 2 S.à r.l.	116531	Sabi Invest S.A.	116528
Capinvest International Holding S.A.	116528	Saltgate S.A.	116519
Cash & Go S.A.	116532	Sandlux S.A.	116516
Chasselas Investissements S.A.	116541	Sealed Air Luxembourg (I) S.à r.l.	116516
Credit Suisse Prime Capital (Luxembourg) S.à r.l.	116498	Selector Management Fund	116530
Dale SCI	116544	Sports Management & Consulting S.A. ..	116542
DCC Finance S.à r.l.	116543	Tall International S.A.	116513
Etolia S.A.	116514	Tulip Industries Benelux S.à r.l.	116531
Etolia S.A.	116514	Uchimata Holding S.A.	116531
FFH Financial Holding S.A.	116532	Valcon Acquisition Holding (Luxembourg) S.à r.l.	116514
Foncière Medicis S.A.	116529	Victoria Holding S.à r.l.	116513
GIT International S.A.	116544	WI-FI Holding S.A.	116509
Hutchison Telecommunications (Austra- lia) Investments S.à r.l.	116542	WI-FI Holding S.A.	116513
Iason Finance S.à r.l.	116509	Wilkes Holding S.A.	116528

Credit Suisse Prime Capital (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 149.389.

—
STATUTES

In the year two thousand nine, on the eleventh day of November.

Before Us Maître Paul Decker, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Credit Suisse AG, a company incorporated under the laws of Switzerland, having its registered office at Paradeplatz 8, 8001 Zurich, Switzerland, registered under number CH-020.3.923.549-1,

here represented by Me Audrey Jarreton, lawyer, with professional address in L-2540 Luxembourg, 18-20, rue Edward Steichen, by virtue of a proxy under private seal given in Zurich on November 11, 2009.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name Credit Suisse Prime Capital (Luxembourg) S.à r.l. (the Company), which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular by the law dated August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company (the Board). The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the Board. Where the single manager or the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object.

3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings to its subsidiaries, affiliated companies and/or to any other company. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art. 4. Duration.

5.2 The Company is formed for an unlimited period of time.

5.3 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II. Capital - Shares**Art. 5. Capital.**

5.1. The Company's corporate capital is fixed at one hundred fifty thousand South African Rand (ZAR 150,000.-) represented by one hundred fifty thousand (150,000.-) B preference shares with a par value of one South African Rand (ZAR 1.-) (the B Preference Shares), in registered form, all subscribed and fully paid-up.

5.2 The Company may create other classes of shares, and in particular, ordinary shares (the Ordinary Shares) and A preference shares with a priority entitlement to dividends and to redemption amounts, in accordance with articles 15 and 17 below (the A Preference Shares).

5.3 The share capital of the Company may be (i) increased through the issuance of additional B Preference Shares, or the issuance of Ordinary Shares, A Preference Shares or shares of other classes to be created; (ii) or reduced, in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles. In case a shareholder holds B Preference Shares, A Preference Shares, Ordinary Shares or other shares such shareholder will count as one shareholder of the Company for the quorum requirements set forth by the law.

5.4 The Company shall maintain a share premium reserve account for the B Preference Shares (the B Preference Shares Premium Reserve Account) in South African Rand (ZAR), and there shall be recorded to such account, the amount or value of any premium paid up on the B Preference Shares. Amounts so recorded to this B Preference Shares Premium Reserve Account will constitute freely distributable reserves.

5.5 In the event the Company creates additional classes of shares, the Company shall maintain a share premium reserve account, for such class of shares, in South African Rand (ZAR), and there shall be recorded to such account, the amount or value of any premium paid up on such shares. Amounts so recorded to this share premium reserve account will constitute freely distributable reserves.

5.6 Without prejudice of provisions of article 5.5 above, the Company, upon issuance of Ordinary Shares, shall create a share premium reserve account for the Ordinary Shares (the Ordinary Shares Premium Reserve Account) in South African Rand (ZAR), and there shall be recorded to such account, the amount or value of any premium paid up on the Ordinary Shares. Amounts so recorded to this share premium reserve account will constitute freely distributable reserves.

5.7 Without prejudice of provisions of article 5.5 above, the Company, upon issuance of A Preference Shares, shall create a share premium reserve account for the A Preference Shares (the A Preference Shares Premium Reserve Account) in South African Rand (ZAR), and there shall be recorded to such account, the amount or value of any premium paid up on the Ordinary Shares. Amounts so recorded to this share premium reserve account will constitute freely distributable reserves

Art. 6. Shares.

6.1. Without prejudice to the provisions of article 15 below, each Ordinary Share, each A Preference Share as well as each B Preference Share entitles its holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of Ordinary Shares or A Preference Shares or B Preference Shares in existence.

6.2. Towards the Company, Ordinary Shares, A Preference Shares and B Preference Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Ordinary Share, A Preference Share and B Preference Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Ordinary Shares, A Preference Shares and B Preference Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

In case of plurality of shareholders, the transfer of Ordinary Shares, A Preference Shares and B Preference Shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company. A transfer of Ordinary Shares, A Preference Shares and B Preference Shares will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A register of Ordinary Shares, A Preference Shares and B Preference Shares (upon issuance of such shares) will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests. Sub-shareholders' registers and/or duplicate shareholders' registers may be issued and kept at any place (other than the registered office of the Company) so determined by the Board of the Company.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers (the Board). The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.2. The managers may be dismissed ad nutum.

Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the Board, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the manager, or if there are more than one manager, by any manager(s) of the Company.

Art. 9. Procedure.

9.1. The Board shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the Board shall be given by any method to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the Board.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the Board of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether prior or after such meeting, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the Board of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the Board by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The Board can validly deliberate and act only if at least two of its members are present or represented. Resolutions of the Board are validly taken by the majority of the votes cast or, if only two, by both. The resolutions of the Board will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. Circular resolutions signed by all the managers (the Managers Circular Resolutions) shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation. The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any two (2) managers of the Company or by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of shareholders

Art. 12. Powers and Voting rights.

12.1 All powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders shall be assumed by the single shareholder in the circumstances in which there is only one shareholder.

12.2 Each shareholder (regardless of whether he holds Ordinary Shares, A Preference Shares or B Preference Shares) has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3 Each shareholder (regardless of whether he holds Ordinary Shares, A Preference Shares or B Preference Shares) may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

Art. 13. Form - Quorum - Majority.

13.1 If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders (regardless of whether a shareholder holds Ordinary Shares, A Preference Shares or B Preference Shares) may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2 Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders (regardless of whether a shareholder holds Ordinary Shares, A Preference Shares or B Preference Shares) owning more than half of the share capital.

13.3 However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders (regardless of whether a shareholder holds Ordinary Shares, A Preference Shares or B Preference Shares) owning at least three quarters of the Company's share capital. Should the rights to a specific class of shares be affected, the decisions must be taken at the double majority of the majority of the shareholders (regardless of whether a shareholder holds Ordinary Shares, A Preference Shares or B Preference Shares) owning at least three quarter if the Company's share capital and a majority of the shareholders of the relevant class of shares owning at least three quarters of the share capital assigned to the relevant class of shares.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14. Accounting year.

14.1 The accounting year of the Company shall begin on the first of December of each year and end on the thirtieth November of the following year.

14.2 Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the manager or, in case there is a plurality of managers, the Board shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3 Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Allocation of profits.

15.1. Any profit appearing from the profit and loss account adopted by the general meeting of the shareholders must be allocated and/or distributed as follows:

a) first, an amount corresponding to 5% of the profit distributable by law shall be allocated to the legal reserve account until the aggregate amount allocate is equal to 10% of the issued share capital of the Company;

b) the balance shall be allocated and/or distributed in accordance with a resolution to be adopted by the shareholders; it being understood that the A Preference Shares (if any) will rank in priority to the B Preference Shares and the Ordinary Shares (if any) and that the B Preference Shares will rank in priority to the Ordinary Shares only (if any) (as determined by the shareholders resolving upon the annual accounts of the Company).

15.2. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

a) interim accounts are drawn up by the Board;

b) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;

c) the decision to distribute interim dividends must be taken by the shareholders or the Board within two (2) months from the date of the interim accounts;

d) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and

e) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

15.3. The final dividend with respect to a financial year must be declared by a resolution of the general meeting of the shareholders (regardless of whether a shareholder holds Ordinary Shares, A Preference Shares or B Preference Shares) of the Company taking into consideration any advance payments or dividends declared by the Board with respect of the same financial year.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders representing three quarters of the share capital. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

Art. 17. Allocation of the surplus assets of the company.

17.1. After payment of all debts and liabilities of the Company or the deposit of any funds as security to that effect, the surplus assets of the Company will be distributed as follows in case of plurality of shareholders:

a) first, each holder of a A Preference Share shall be entitled to receive an amount per share corresponding to the aggregate amount of any unpaid amounts of preference dividend as well as an amount equal to the par value of the A Preference Share and any share premium which was allocated to the A Preference Shares Premium Reserve Account (as

determined by the general meeting of the shareholders) it being understood that the A Preference Shares will rank in priority to the B Preference Shares and Ordinary Shares;

b) then, each holder of a B Preference Share who shall be entitled to received an amount per share corresponding to the aggregate amount of any unpaid amounts of preference dividend as well as any share premium which was allocated to the B Preference Shares Premium Reserve Account (as determined by the general meeting of the shareholders) it being understood that the B Preference Shares will rank in priority to Ordinary Shares only;

c) thereafter, each holder of an Ordinary Share who shall be entitled to received an preference dividend as well as any share premium which was allocated to the Ordinary Shares Premium Reserve Account (as determined by the general meeting of the shareholders); and

d) finally, the balance of the surplus assets of the Company will be distributed among the holders of Ordinary Shares and B Preference Shares in proportion to the number of such shares held by each such shareholder.

VII. General provision

18.1. Notices and communications are made or waived and the Managers Circular Resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

18.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

18.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

18.4. All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the law and, subject to any non waivable provisions of the law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on November 30, 2010.

Subscription - Payment

Credit Suisse AG, prenamed and represented as stated above declares to subscribe to one hundred fifty thousand (150,000) B Preference Shares, having a par value of one South African Rand (ZAR 1.-) each and to have them fully paid by way of a contribution in cash in an aggregate amount of one million South African Rand (ZAR 1,000,000.-) which is at the disposal of the Company, what was proved to the undersigned notary.

The contribution in cash of Credit Suisse AG, in an aggregate amount of one million South African Round (ZAR 1,000,000.-), is to be allocated as follows:

- an amount of one hundred fifty thousand South African Rand (ZAR 150,000.-) is to be allocated to the share capital account of the Company; and
- an amount of eight hundred fifty thousand South African Rand (ZAR 850,000.-) is to be allocated to the B Preference Shares Premium Reserve Account.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand five hundred Euros (EUR 1,500.-).

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

- Mr Germain Trichies, banker, residing at 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, born on 23 November 1954 in Pétange (Luxembourg);
- Mr Fernand Schaus, deputy of the Head of Product Management, residing at 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, born on 26 April 1967 in Sandweiler (Luxembourg); and
- Mr Mario Meisch, banker, residing at 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, born on 14 November 1957 in Luxembourg (Luxembourg).

2. The registered office of the Company is set at 1, allée Scheffer L-2520 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le onzième jour de novembre,

Par devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Credit Suisse AG, une société constituée sous les lois de la République Fédérale Suisse, ayant son siège social à Paradeplatz 8, 8001 Zurich, Suisse, et immatriculée sous le numéro CH- 020.3.923.549-1,

représentée par Me Audrey Jarretton, avocat, avec adresse professionnelle à 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Zurich le 11 novembre 2009,

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités d'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est constituée une société à responsabilité limitée sous la dénomination sociale Credit Suisse Prime Capital (Luxembourg) S.à r.l (la Société) qui est régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du gérant unique ou le cas échéant par décision du conseil de gérance (le Conseil). Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du gérant unique ou le cas échéant du Conseil. Lorsque le gérant unique ou le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1 L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et ceux de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne.

3.3. La Société peut recourir à toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements, en ce compris les techniques et instruments destinés à protéger la Société contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée illimitée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à cent cinquante mille rand sud africain (ZAR 150.000), représenté par cent cinquante mille (150.000) parts sociales préférentielles B, ayant une valeur nominale de un rand sud africain (ZAR 1,-) (les Parts Sociales Préférentielles B) toutes sous forme nominative, souscrites et entièrement libérées.

5.2. La Société peut créer d'autres catégories de parts sociales et en particulier des parts sociales ordinaires (les Parts Sociales Ordinaires) et des parts sociales préférentielles A donnant droit à un paiement prioritaire sur les dividendes et sur le remboursement de sommes, conformément aux articles 15 et 17 ci-dessous (les Parts Sociales Préférentielles A).

5.3. Le capital social peut être (i) augmenté soit par l'émission de Parts Sociales Préférentielles B additionnelles, soit par l'émission de Parts Sociales Ordinaires, de Parts Sociales Préférentielles A ou de parts sociales d'autres classes qui seraient créées ou (ii) réduit, en une ou plusieurs fois, par une résolution de l'associé unique ou par, le cas échéant une résolution de l'assemblée générale des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts. En cas de détention par un associé de Parts Sociales Préférentielles B, de Parts Sociales Préférentielles A, de Parts Sociales Ordinaires ou d'autres parts sociales, cet associé sera considéré comme un associé de la Société pour les conditions de quorum prescrites par la loi.

5.4. La Société devra maintenir un compte de réserve de prime d'émission pour les Parts Sociales Préférentielles B (le Compte Prime d'Emission des Parts Sociales Préférentielles B) en rand sud africain (ZAR) et devra être comptabilisé sur ce compte le montant ou la valeur nominale de chaque prime versée aux Parts Sociales Préférentielles B. Les sommes ainsi comptabilisées au compte de réserve de prime d'émission constitueront des réserves librement distribuables.

5.5. Dans le cas où la Société créerait des classes additionnelles de parts sociales, la Société devra maintenir un compte de réserve de prime d'émission pour une telle classe de parts sociales, en rand sud africain, et devra être comptabilisé sur ce compte le montant ou la valeur nominale de chaque prime versée à de telles parts sociales. Les sommes ainsi comptabilisées au compte de réserve de prime d'émission constitueront des réserves librement distribuables.

5.6. Sans préjudice des dispositions de l'article 5.5 ci-dessus, la Société, suite à l'émission de Parts Sociales Ordinaires, devra maintenir un compte de réserve de prime d'émission pour les Parts Sociales Ordinaires (le Compte Prime d'Emission des Parts Sociales Ordinaires) en rand sud africain (ZAR), et devra être comptabilisé sur ce compte le montant ou la valeur nominale de chaque prime versée aux Parts Sociales Ordinaires. Les sommes ainsi comptabilisées au compte de réserve de prime d'émission constitueront des réserves librement distribuables.

5.7. Sans préjudice des dispositions de l'article 5.5 ci-dessus, la Société, suite à l'émission de Parts Sociales Préférentielles A (le Compte Prime d'Emission des Parts Sociales Préférentielles A) en rand sud africain (ZAR) et devra être comptabilisé sur ce compte le montant ou la valeur nominale de chaque prime versée aux Parts Sociales Préférentielles A. Les sommes ainsi comptabilisées au compte de réserve de prime d'émission constitueront des réserves librement distribuables.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Sans préjudice des dispositions de l'article 15, ci-dessous, chaque Part Sociale Ordinaire, ainsi que chaque Part Sociale Préférentielle A et chaque Part Sociale Préférentielle B donne droit à son détenteur à une fraction des actifs et des profits de la Société proportionnellement au nombre de Parts Sociales Ordinaires ou de Parts Sociales Préférentielles A ou de Parts Sociales Préférentielles B existantes. 6.2 Envers la Société, les Parts Sociales Ordinaires, les Parts Sociales Préférentielles A et les Parts Sociales Préférentielles B sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par Part Sociale Ordinaire, par Part Sociale Préférentielle A et par Part Préférentielle B. Les codétenteurs indivisaires de parts sociales doivent nommer une seule personne comme leur représentant envers la Société.

6.2. Les Parts Sociales Ordinaires, les Parts Sociales Préférentielles A et les Parts Sociales Préférentielles B sont librement cessibles entre associés ou, lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des Parts Sociales Ordinaires ou des Parts Sociales Préférentielles A ou des Parts Sociales Préférentielles B à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social de la Société. Une cession de Parts Sociales Ordinaires, de Parts Sociales Préférentielles A ou de Parts Sociales Préférentielles B n'est opposable à la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil. Pour tout autre point, référence étant faite aux articles 189 et 190 de la Loi.

6.3. Un registre des Parts Sociales Ordinaires, un registre des Parts Sociales Préférentielles A et un registre des Parts Sociales Préférentielles B (lors de l'émission de telles parts sociales) est tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi et peut être consulté à la demande de chaque associé. Un sous-registre des associés et/ou une copie du registre des associés pourra être émis et tenu à n'importe quel endroit (autre que le siège social de la Société) par décision du Conseil de la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution de l'associé unique ou l'assemblée générale des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le conseil de gérance (le Conseil). Les gérants peuvent ne pas être associés.

7.1 Les gérants sont révocables ad nutum.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1 Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du gérant unique ou, si la Société est gérée par plusieurs gérants, de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2 Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par un gérant ou, s'il y a plusieurs gérants par n'importe quel gérant (s), à un ou plusieurs mandataires, associés ou non, pour des tâches spécifiques.

Art. 9. Procédure.

9.1 Le Conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société le requiert ou sur demande de n'importe quel gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2 Il est donné, par tout moyen, à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion du Conseil.

9.3 Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Chaque gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, par courrier original, télégramme, télex, télécopieur ou e-mail que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixées dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

9.4 Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

9.5 Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si au moins deux de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix ou si seulement deux des gérants sont présents par les deux. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6 Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

9.7 Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue. Les signatures pourront apparaître sur un seul document ou sur plusieurs copies des résolutions à l'identique et être matérialisées par lettre ou télécopieur.

Art. 10. Représentation. La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux (2) gérants ou par la signature conjointe ou seule de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués conformément à l'article 8.2 des Statuts.

Art. 11. Responsabilité des gérants. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Assemblées générales des associés

Art. 12. Pouvoirs et Droits de vote.

12.1 Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2 Chaque associé (détenant des Parts Sociales Ordinaires ou des Parts Sociales Préférentielles A ou des Parts Sociales Préférentielles B) a un droit de vote proportionnel à sa participation.

12.3 Chaque associé (détenant des Parts Sociales Ordinaires ou des Parts Sociales Préférentielles A ou des Parts Sociales Préférentielles B) peut nommer une quelconque personne ou entité comme mandataire par procuration donnée par lettre, télégramme, télex, télécopieur ou e-mail, pour le représenter à l'assemblée générale des associés.

Art. 13. Convocations, Quorum, Majorité et Procédure de vote.

13.1 S'il y a moins de vingt-cinq associés, les décisions des associés (détenant des Parts Sociales Ordinaires ou des Parts Sociales Préférentielles A ou des Parts Sociales Préférentielles B) peuvent être adoptées par voie de résolutions circulaires, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés par écrit, en original ou par télégramme, télex, télécopieur ou e-mail. Les associés adoptent les résolutions circulaires en les signant. Les signatures des associés pourront

apparaître sur un seul document ou sur plusieurs copies des résolutions à l'identique et être matérialisées par lettre ou télécopieur.

13.2 Les décisions collectives ne sont valablement adoptées que si elles sont adoptées par des associés (détenant des Parts Sociales Ordinaires ou des Parts Sociales Préférentielles A ou des Parts Sociales Préférentielles B) détenant plus de la moitié du capital social.

13.3 Malgré ce qui précède, les décisions qui modifient les Statuts ou dissolvent ou liquident la Société ne peuvent être adoptées que par la majorité des associés (détenant des Parts Sociales Ordinaires ou des Parts Sociales Préférentielles A ou des Parts Sociales Préférentielles B) détenant au moins les trois-quarts du capital social de la Société. En cas de modifications des droits liés à une catégorie spécifique de parts sociales, les décisions devront être prises à une double majorité de la majorité des associés (détenant des Parts Sociales Ordinaires ou des Parts Sociales Préférentielles A ou des Parts Sociales Préférentielles B) détenant au moins les trois-quarts du capital social de la Société et la majorité des associés des classes de parts sociales dont les droits sont modifiés détenant au moins les trois-quarts du capital social de la Société représentés par ladite classe de parts sociales.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

14.1. L'exercice social commence le premier décembre et se termine le 30 novembre de l'année suivante.

14.2. Chaque année, le gérant unique ou, le cas échéant, le Conseil dresse le bilan et le compte des pertes et profits, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Tout bénéfice apparaissant au compte pertes et profits adopté par l'assemblée générale des associés doit être alloué et/ou distribué comme suit:

(a) d'abord, cinq pour cent (5%) des bénéfices distribuables sont affectés à la réserve légale. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social;

(b) le solde peut être affecté et/ou distribué par résolution adoptée par les associés, étant entendu que les Parts Sociales Préférentielles A (le cas échéant) ont un rang supérieur aux Parts Sociales Préférentielles B et aux Parts Sociales Ordinaires (le cas échéant) et que les Parts Sociales Préférentielles B ont un rang supérieur aux seules Parts Sociales Ordinaires (le cas échéant) (tel que déterminé par les résolutions des actionnaires statuant sur les comptes annuels de la Société).

15.2. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par les associés dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(v) si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

15.3 le solde de dividende par rapport à l'exercice social doit être annoncé par une décision de l'assemblée générale des associés (détenant des Parts Sociales Ordinaires ou des Parts Sociales Préférentielles) de la Société en prenant en considération tout paiement anticipé ou dividende déclaré par le Conseil par rapport au même exercice social.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la moitié des associés détenant les trois-quarts du capital social. En cas de liquidation de la Société, les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

Art. 17. Affectation du surplus des actifs de la société.

17.1. Après le paiement de toutes les dettes et passifs de la Société ou le dépôt de toutes sommes à titres de garantie à cet effet, le surplus des actifs de la Société sera distribué entre les actionnaires de la façon suivante:

a) en premier lieu, chaque détenteur de Parts Sociales Préférentielles A aura droit à une somme par part sociale s'élevant à la somme totale de tout montant impayé de dividende préférentiel ainsi que le remboursement de la valeur nominale des Parts Sociales Préférentielles A et de toute prime d'émission ayant été allouée au Compte de Prime d'Emis-

sion des Parts Sociales Préférentielles A (comme déterminé par l'assemblée générale des associés), étant entendu que les Parts Sociales Préférentielles A auront un rang supérieur aux Parts Sociales Préférentielles B ainsi qu'aux Parts Sociales Ordinaires;

b) ensuite, chaque détenteur de Parts Sociales Préférentielles B aura droit à une somme par part sociale s'élevant à la somme totale de tout montant impayé de dividende préférentiel ainsi que toute prime d'émission ayant été allouée au Compte de Prime d'Emission des Parts Sociales Préférentielles B (comme déterminé par l'assemblée générale des associés), étant entendu que les Parts Sociales Préférentielles B auront un rang supérieur aux Parts Sociales Ordinaires uniquement;

c) chaque détenteur de Parts Sociales Ordinaires aura droit à une somme par part sociale s'élevant à la somme totale de tout montant impayé de dividende préférentiel ainsi que toute prime d'émission ayant été allouée au Compte de Prime d'Emission des Parts Sociales Ordinaires (comme déterminé par l'assemblée générale des associés), et

d) enfin, le solde du surplus des actifs de la Société sera distribué entre les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires et de Parts Sociales Préférentielles B, proportionnellement au nombre d'actions détenues par chacun desdits associés.

VII. Dispositions générales

18.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, telefax, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

18.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

18.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants ou des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

18.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 30 novembre 2010.

Souscription et Libération

Credit Suisse AG, prénommé et représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à cent cinquante mille (150.000) Parts Sociales Préférentielles B toutes sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un rand sud africain (ZAR 1,-) chacune et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de un million de rand sud africains (ZAR 1.000.000,-) qui est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant. L'apport en numéraire de Credit Suisse AG, d'un montant de un million de rand sud africains (ZAR 1.000.000,-) est affecté comme suit:

- un montant de cent cinquante mille rand sud africains (ZAR 150.000,-) est affecté au compte capital social de la Société; et

- un montant de huit cent cinquante mille rand sud africains (ZAR 850.000,-) est affecté au Compte Prime d'Emission des Parts Sociales Préférentielles B.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- M. Germain Trichies, banquier, résidant au 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, né le 23 novembre 1954 à Pétange (Luxembourg);

- M. Fernand Schaus, vice-directeur Développement Produit, résidant au 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, né le 26 avril 1967 à Sandweiler (Luxembourg); et

- M. Mario Meisch, banquier, résidant au 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, né le 14 novembre 1957 à Luxembourg (Luxembourg).

2. Le siège social de la Société est établi au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

116508

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celle-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: A. JARRETON, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 12 novembre 2009. Relation: LAC/2009/47671. Reçu 75 € (soixante-quinze).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009149788/560.

(090181493) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2009.

Aerium Erlangen S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 118.832.

—
RECTIFICATIF

Il s'est avéré qu'une erreur matérielle de dactylographie s'est glissée dans la version française du dernier paragraphe de l'article 12 repris à la première résolution de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme AERIUM ERLANGEN S.A.R.L., ayant son siège social à L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B, numéro 118.832, qui s'est tenue par-devant le notaire soussigné le 12 décembre 2008 sous le numéro 30.880 de son répertoire, acte déposé auprès du registre de commerce et de sociétés de Luxembourg le 4 février 2009 portant le numéro L090019836.05 enregistré le 4 février 2009.

Il y a lieu de lire le dernier paragraphe de l'article 12 repris dans la première résolution comme suit: «La Société est engagée en toutes circonstances, par la signature conjointe de deux gérants.»

Cette version du dernier paragraphe de l'article 12 repris dans la première résolution remplace la version déposée antérieurement comme indiqué.

Pour publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 16 novembre 2009. Relation: LAC/2009/48189. Reçu douze euros (12,00 €).

Le Receveur (signé): Raoul JUNGERS.

Senningerberg, le 16 novembre 2009.

Paul BETTINGEN

Le notaire

Référence de publication: 2009148600/24.

(090180049) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2009.

Majac S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 3A, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 67.182.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24.11.2009.

Signature.

Référence de publication: 2009148629/10.

(090179808) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2009.

Iason Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 105.111.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 régulièrement approuvés, le rapport de la personne chargée du contrôle des comptes, la proposition et la décision d'affectation des résultats ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque, Société Anonyme
Banque domiciliataire
Signatures

Référence de publication: 2009148620/14.

(090179685) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2009.

WI-FI Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 92.569.

Le bilan au 31/12/2007 enregistré à Luxembourg a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2009148624/9.

(090179658) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2009.

PHIVCO Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 114.610.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 149.377.

In the year two thousand and nine, 30th day of October, before Maître Carlo Wersandt, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

there appeared:

PFIZER HOLDINGS INTERNATIONAL LUXEMBOURG (PHIL) SARL, a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with its registered office at 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, having a share capital of USD3,274,147,900 and registered with the Luxembourg trade and companies register under number B93646, being the sole shareholder (the Sole Shareholder) of PHIVCO Luxembourg S.à r.l. (the Company), which has been incorporated on 21 October 2009 pursuant to a notarial deed of Maître Carlo Wersandt, notary residing in Luxembourg (Grand-Duchy of Luxembourg), which has not yet been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations,

hereby represented by Marie Efstathiou, avocat, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal in Luxembourg on 27 October 2009.

Such power of attorney after having been signed *ne varietur* by the attorney acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to this notarial deed, which will be filed with the registration authorities.

The Sole Shareholder represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. The Sole Shareholder holds all the 100 (one hundred) shares representing the entirety of the share capital of the Company.

II. The Sole Shareholder wishes to take resolutions on the following matters:

1. increase of the share capital of the Company by an amount of USD114,590,000 (one hundred fourteen million five hundred ninety thousand US Dollars) in order to bring the share capital from its present amount of USD20,000 (twenty thousand US Dollars) to USD114,610,000 (one hundred fourteen million six hundred ten thousand US Dollars) by way of issuance of 572,950 (five hundred seventy two thousand nine hundred fifty) new ordinary shares having a nominal value of USD200 (two hundred US Dollars) each;

2. subscription to, and payment of, the share capital increase referred to in paragraph 1. above by way of a contribution in kind to be made by the Sole Shareholder;

3. ensuing amendments to article 5 of the articles of incorporation the Company (the Articles) in order to reflect the changes adopted in paragraph 1. above; and

4. amendments to the entries in the share register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority to any manager of the Company to proceed, under his/her sole signature, on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company.

III. The Sole Shareholder, acting in its capacity as sole shareholder of the Company, adopts the following resolutions:

First resolution

The entirety of the corporate share capital of the Company being represented, the Sole Shareholder declares having full knowledge of all the resolutions to be passed today.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the subscribed share capital of the Company by an amount of USD 114,590,000 (one hundred fourteen million five hundred ninety thousand US Dollars) in order to bring it from its current amount of USD20,000 (twenty thousand US Dollars) to USD114,610,000 (one hundred fourteen million six hundred ten thousand US Dollars) by way of creation and issuance of 572,950 (five hundred seventy two thousand nine hundred fifty) new ordinary shares having a nominal value of USD200 (two hundred US Dollars) each, and the Sole Shareholder hereby subscribes to such new ordinary shares.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to amend article 5 of the Articles in order to reflect the above resolutions so that it shall henceforth read as follows:

" **Art. 5. Share capital.** The Company's subscribed share capital is fixed at one hundred fourteen million six hundred ten thousand US dollars (USD114,610,000), represented by 573,050 (five hundred seventy three thousand fifty) ordinary shares having a nominal value of USD 200 (two hundred US dollars) per share each."

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to authorise and empower any manager of the Company to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares of the Company as per the resolutions above in the share register of the Company and to see to any formalities in connection therewith (including for the avoidance of doubt, the filing and publication of documents with relevant Luxembourg authorities).

Fifth resolution

The Sole Shareholder resolves to accept and record the following subscription to and full payment of the share capital increase referred to under the second resolution above as follows:

Subscription - Payment

The Sole Shareholder, represented as stated above, declares to:

- (i) subscribe to the 572,950 (five hundred seventy two thousand nine hundred fifty) ordinary shares, and
- (ii) fully pay them up by way of a contribution in kind consisting of (i) 3 (three) shares in PHIVCO Jersey Limited (the PHIVCO Shares), such shares being valued for the purposes of this contribution in kind on the basis of their fair market value at USD804,900,000 (eight hundred four million nine hundred thousand US Dollars), and representing 100 (one hundred) per cent of the total number of the shares in PHIVCO Jersey Limited and (ii) 3 (three) shares in PHIVCO Jersey II Limited (the PHIVCO II Shares), such shares being valued for the purposes of this contribution in kind on the basis of their fair market value at USD341,000,000 (three hundred forty one million US Dollars), and representing 100 (one hundred) per cent of the total number of the shares in PHIVCO Jersey II Limited.

This contribution in kind shall be allocated as follows:

- (i) USD114,590,000 (one hundred fourteen million five hundred ninety thousand US Dollars) is to be allocated to the nominal share capital account of the Company, and
- (ii) the remaining balance in an amount of USD 1,031,310,000 (one billion thirty one million three hundred ten thousand US Dollars) is to be allocated to the share premium account of the Company.

It results from a certificate issued on 29 October by the Sole Shareholder that, inter alia, (i) the PHIVCO Shares are worth at least USD804,900,000 (eight hundred four million nine hundred thousand US Dollars), (ii) the PHIVCO II Shares are worth at least USD341,000,000 (three hundred forty one million US Dollars), and (iii) that 10% (ten per cent) of the value of the contributed shares shall be allocated to the subscription and payment of shares in PHIVCO Luxembourg S.a r.l. and that 90% (ninety per cent) of the value of the contributed shares shall be allocated to the share premium account of the Company (the Certificate).

The Certificate after having been signed ne variatur by the proxyholder of the Sole Shareholder and the undersigned notary, will remain attached to the present notarial deed in order to be registered with it.

The contributed shares are forthwith at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Estimates of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present notarial deed are estimated to be approximately six thousand six hundred Euros.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, the proxy holder of the appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le trentième jour du mois d'octobre, par-devant Maître Carlo Wersandt, notaire de résidence à Luxembourg, au Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu:

PFIZER HOLDING INTERNATIONAL LUXEMBOURG (PHIL) SARL, une société à responsabilité limitée établie au Luxembourg, ayant son siège social au 51 avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, ayant un capital social de USD 3,274,147,900 et immatriculée auprès du registre du commerce et des sociétés sous le numéro B93646, étant l'associé unique (l'Associé Unique) de PHIVCO Luxembourg S.à r.l. (la Société) qui a été constituée suivant un acte de Maître Carlo Wersandt, notaire de résidence à Luxembourg, au Grand-Duché de Luxembourg, lequel n'a pas encore été publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations,

représentée par Marie Efstathiou, avocat, résidant au Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à Luxembourg le 27 Octobre 2009.

La procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant au nom de la partie comparante et par le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être enregistrée ensemble avec celui-ci.

L'Associé Unique, représenté selon les modalités susmentionnées, a requis le notaire d'acter ce qui suit:

I. Que l'Associé Unique détient l'intégralité des 100 (cent) parts sociales qui représentent la totalité du capital social de la Société.

II. Que l'Associé Unique désire prendre des résolutions sur les points suivants:

(1) augmentation du capital social de la Société d'un montant de USD114.590.000 (cent quatorze millions cinq cent quatre vingt dix mille dollars US) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de USD20.000 (vingt mille dollars US) à un montant de USD114.610.000 (cent quatorze millions six cent dix mille dollars US) par l'émission de 572.950 (cinq cent soixante douze mille neuf cent cinquante) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de USD200 (deux cents dollars US) chacune;

(2) souscription et libération de l'augmentation de capital prévue au paragraphe 1. ci-dessus par l'Associé Unique, au moyen d'un apport en nature;

(3) modifications consécutives de l'article 5. des statuts de la Société (les Statuts) afin de refléter les modifications décidées au paragraphe 1. ci-dessus; et

(4) modifications des entrées dans le registre des associés de la Société afin d'y refléter les modifications ci-dessus, avec pouvoir et autorisation à tout gérant de la Société de procéder, sous sa seule signature et pour le compte de la Société, à l'enregistrement des nouvelles parts sociales émises dans le registre des associés de la Société.

III. L'Actionnaire Unique, agissant en sa qualité d'associé unique de la Société, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'intégralité du capital social de la Société étant représentée, l'Associé Unique de la Société déclare avoir pris connaissance des résolutions à prendre ce jour.

Seconde résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de USD114.590.000 (cent quatorze millions cinq cent quatre vingt dix mille dollars US) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de USD20.000 (vingt mille dollars US) à un montant de USD 114.610.000 (cent quatorze millions six cent dix mille dollars US) par la création et l'émission de 572.950 (cinq cent soixante douze mille neuf cent cinquante) nouvelles parts ordinaires ayant une valeur nominale de USD200 (deux cents dollars US) chacune, et l'Actionnaire Unique souscrit à ces nouvelles parts ordinaires.

Troisième résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'article 7 des Statuts de la Société, afin d'y refléter les modifications ci-dessus. Il aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 5. Capital social.** Le capital social souscrit de la Société est fixé à la somme de cent quatorze millions six cent dix mille dollars US (USD114.610.000) représenté par 573.050 (cinq cent soixante treize mille cinquante) parts sociales d'une valeur nominale de USD 200 (deux cents dollars US) chacune."

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide de conférer pouvoir et autorisation à tout gérant de la Société de procéder pour le compte de la Société, à l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises conformément aux résolutions ci-dessus, dans le registre des associés de la Société et d'effectuer toutes les formalités y afférentes (y compris le dépôt et la publication de documents auprès des autorités luxembourgeoises compétentes).

Cinquième résolution

L'Associé Unique décide d'accepter et d'enregistrer la souscription et la libération entière des parts sociales de la manière suivante:

Souscription - Libération

L'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare:

(i) souscrire aux 572.950 (cinq cent soixante douze mille neuf cent cinquante) parts sociales nouvellement émises de la Société; et

(ii) les libérer entièrement au moyen d'apports en nature correspondant à (i) 3 (trois) parts sociales dans PHIVCO Jersey Limited (les Parts Sociales PHIVCO), lesdites parts sociales ayant été estimées sur la base de la valeur du marché en vue du présent apport en nature à un montant de USD804.900.000 (huit cent quatre millions neuf cent mille dollars US), et représentant 100 (cent) pourcents du nombre total de parts sociales dans PHIVCO Jersey Limited et (ii) 3 (trois) parts sociales dans PHIVCO Jersey II Limited (les Parts Sociales PHIVCO II), lesdites parts sociales ayant été estimées sur la base de la valeur du marché en vue du présent apport en nature à un montant de USD 341.000.000 (trois cent quarante et un millions dollars US), et représentant 100 (cent) pourcents du nombre total de parts sociales dans PHIVCO Jersey II Limited.

Ledit apport en nature sera alloué de la manière suivante:

(i) USD114.590.000 (cent quatorze millions cinq cent quatre vingt dix mille dollars US) à allouer au compte de capital social nominal de la Société, et

(ii) le montant restant de USD 1.031.310.000 (un milliard trente et un millions trois cent dix mille dollars US) à allouer au compte prime d'émission de la Société.

Il résulte d'un certificat émis le 29 octobre 2009 par la Société que, inter alia, (i) les Parts Sociales PHIVCO sont estimées à un minimum de USD804.900.000 (huit cent quatre millions neuf cent mille dollars US), (ii) Parts Sociales PHIVCO II sont estimées à un minimum de USD341.000.000 (trois cent quarante et un millions dollars US), et que (iii) 10% (dix pour cent) de la valeur des parts sociales apportées sera attribuée à la souscription et au paiement des parts sociales de PHIVCO Luxembourg S.à r.l. et 90% (quatre vingt dix pour cent) de la valeur des parts sociales apportées sera allouée au compte prime d'émission de la Société (le Certificat).

Ledit Certificat, après avoir été signé ne varietur par le mandataire de la partie comparante et par le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les parts sociales apportées sont par conséquent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été attesté au notaire instrumentaire.

Estimation des frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte notarié sont estimés approximativement à six mille six cents euros.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte notarié a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante, et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire l'original du présent acte.

Signé: Marie Efstathiou, Carlo Wersandt.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 05 novembre 2009. LAC/2009/46505. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

- Pour copie conforme -

Carlo WERSANDT.

Référence de publication: 2009149832/193.

(090181233) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2009.

WI-FI Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 92.569.

Le bilan au 31/12/2008 enregistré à Luxembourg a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2009148625/9.

(090179657) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2009.

Tall International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 63.492.

Le bilan au 31/12/2008 enregistré à Luxembourg a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2009148626/9.

(090180357) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2009.

Victoria Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 251.225,00.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 61, rue de Rollingergrund.
R.C.S. Luxembourg B 101.716.

EXTRAIT

Par résolution écrite en date du 19 novembre 2009, les associés de la Société ont:

- accepté la démission de Monsieur Marc Appelhoft avec effet au 15 novembre 2009 en tant que gérant de la Société;
- nommé Monsieur Rory Neeson, en tant que gérant de la Société à partir du 16 novembre 2009 pour une durée indéterminée;

de sorte que le Conseil de Gérance de la Société se compose désormais comme suit:

Todd A. Fisher, né le 18 août 1965 en Pennsylvania aux Etats-Unis, gérant, avec adresse privée au 5 Park Square West, GB-NW1 4LJ, Londres	Gérant Président du Conseil
Caspar Berendsen, né le 25 avril 1975 à Eindhoven aux Pays-Bas, gérant, avec adresse privée au 26 Ifield Road, GB-SW10 9AA, Londres	Gérant
Paul Guilbert, né le 20 février 1961 à Salisbury au Royaume-Uni, gérant, avec adresse professionnelle au Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, GY1 3QL Guernsey	Gérant
Erik Thyssen, né le 11 octobre 1961 à Wilrijk en Belgique, gérant, avec adresse privée au 24 Storm van's Gravensandeweg, NL-2242 JH Wassenaar	Gérant
Séverine Michel, née le 19 juillet 1977 à Epinal en France, gérante, avec adresse professionnelle au 282, route de Longwy L-1940 Luxembourg	Gérante
Edouard Pillot, né le 19 décembre 1977 à Paris en France, gérant, avec adresse professionnelle au Stirling Square, 7, Carlton Gardens, GB-SW1Y 5AD, Londres	Gérant
Rory Neeson, né le 6 janvier 1981 à Newmarket au Royaume-Uni, gérant, avec adresse profes- sionnelle au Warwick Court, Paternoster Square, Londres EC4M 7AG, Royaume-Uni	Gérant
Dr. Wolfgang Zettel, né le 15 novembre 1962 à Constance en Allemagne, gérant, avec adresse professionnelle au 61, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg	Gérant
Dr. Jan Könighaus, né le 14 novembre 1972 à Pinneberg en Allemagne, gérant, avec adresse professionnelle au 61, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg	Gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Victoria Holding S.à r.l.

Dr Jan Könighaus

Gérant

Référence de publication: 2009148825/36.

(090179781) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2009.

Aisch Zenter S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8440 Steinfort, 38, route de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 124.116.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 22 mai 2009

L'assemblée générale ordinaire de AISCH ZENTER S.A. a pris ce jour, à l'unanimité, la décision suivante:

Conseil d'administration

Est élu Administrateur pour la durée de 5 ans:

Monsieur Fernand HILBERT, né le 6 octobre 1965 à Luxembourg, demeurant à L-8368 HAGEN, 1 op der Barriær.
Itzig, le 23 novembre 2009.

Pour extrait conforme et sincère

FIDUCIAIRE EVERARD - KLEIN S.A R.L.

Signature

Référence de publication: 2009148641/16.

(090180190) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2009.

Etolia S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 12, rue Sainte Zithe.
R.C.S. Luxembourg B 100.361.

—
Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2009148646/9.

(090179836) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2009.

Etolia S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 12, rue Sainte Zithe.
R.C.S. Luxembourg B 100.361.

—
Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2009148648/9.

(090179837) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2009.

Valcon Acquisition Holding (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 10.126.375,00.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollinggrund.
R.C.S. Luxembourg B 115.926.

—
Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales signé en date du 18 novembre 2009 que Centerview Employees, L.P. a cédé:

- 1 part sociale de classe A,
- 1 part sociale de classe B,
- 1 part sociale de classe C,
- 1 part sociale de classe D, et
- 1 part sociale de classe E,

qu'elle détenait dans la Société à Centerview Capital, L.P.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 novembre 2009.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009148831/20.

(090179978) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2009.

BBA Luxembourg Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 84.258.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009148707/10.

(090180366) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2009.

R.G.R.B. International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 17.218.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 17 mars 2009, acte n° 136 par-devant Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Jacques DELVAUX
Boîte Postale 320
L-2013 Luxembourg
Notaire

Référence de publication: 2009148716/16.

(090179721) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2009.

Azelis Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.
R.C.S. Luxembourg B 122.714.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par le Conseil d'Administration de la société Azelis Holding SA en date du 12 Novembre 2009, que Monsieur Günther Krauß, résidant au 5, Schwandorfer Strasse, 90518 Altdorf, Allemagne, a été coopté administrateur de gestion exécutif et administrateur - délégué à la gestion journalière avec effet au 15 novembre 2009 et ce jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires, en remplacement de Monsieur Maurizio Ria démissionnaire au 15 novembre 2009.

En conséquence de ce qui précède, en date du 15 novembre 2009 le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- M. Antoine Clauzel
- M. François Bourgon
- M. Sven Weise
- M. Joris Coppye
- M. Kenneth Beaty
- M. Alan Edward Peterson
- M. Günther Krauß
- M. Patrick Viterbo
- M. Hans Udo Wenzel

Pour extrait
Azelis Holding S.A.
Antoine Clauzel
Administrateur

Référence de publication: 2009148850/28.

(090179932) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2009.

Lutzenberg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 18-20, rue Michel Rodange.
R.C.S. Luxembourg B 116.884.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 octobre 2009.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2009148718/12.

(090179756) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2009.

Sandlux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 82.418.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 18 novembre 2009.

Paul BETTINGEN

Notaire

Référence de publication: 2009148719/12.

(090179833) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2009.

Sealed Air Luxembourg (I) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 732.400,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 89.318.

In the year two thousand and nine, on the eleventh of November

Before US Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

- CIRAS C.V., a limited partnership, governed by the laws of The Netherlands, with registered office at Lindenhoutseweg 45, 6545 AH Nijmegen, The Netherlands, and registered with the Trade Register of the Chamber of Commerce of Centraal Gelderland under number 09132133 here represented by its General Partner, SEALED AIR LLC, a limited liability company, governed by the laws of Delaware, United States, with registered office at c/o CSC, 1013 Centre Road, Wilmington, Delaware 19805, United States, and registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 3050088,

here represented by Mr. Regis Galiotto, notary's clerk, with professional address at 15, Côte d'Eich L-1450 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy established on 9 November 2009.

Said proxy signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing person and the undersigned notary will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing person, represented by its proxyholder, has requested the notary to state as follows:

I. The appearing person is currently the sole shareholder (the "Sole Shareholder") of the private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing in Luxembourg under the name of SEALED AIR LUXEMBOURG (I), S.à r.l., having its registered office at 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, registered with Luxembourg Trade and Companies Register under number B 89.318 and incorporated by a deed of Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem, on on 30 September 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1647 on 16 November 2002.

The latest amendment to the company's articles of association has been enacted pursuant to a deed of the undersigned notary, on 19 October 2009, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Company").

II. That the Agenda of the meeting is the following:

1. Consider to change the starting and closing dates of the Company's financial year;

2. Consider to consequently amend Article 21 of the Company's articles of association so that it will henceforth read as follows:

Art. 21. "The Company's financial year begins on the first day of January and ends on the last day of December of each year".

3. Consider to reduce by 10 months the term of the current financial year of the Company which started on the first day of November 2009 and shall end on the last day of December 2009;

4. Consider to adjust the date of the annual general shareholders' meeting and consequently amend the first paragraph of Article 19 of the Company's articles of associations to give the following content:

Art. 19. Paragraph 1. "The annual general meeting, to be held only in case the Company has more than 25 shareholders, will be held at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the notice convening the meeting on the second Wednesday of May at 11.00 am"

5. Miscellaneous.

III. That, on basis of the agenda, the Sole Shareholder takes the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to change the starting and the closing dates of the financial year, so that it begins on first day of January and ends on the last day of December of each year.

Second resolution

Pursuant to the above resolution, the Sole Shareholder resolves to amend Article 21 of the Company's articles of association so that it will henceforth read as follows:

Art. 21. "The Company's financial year begins on the first day of January and ends on the last day of December of each year".

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to reduce by 10 months the term of the current financial year of the Company which started on the first day of November 2009 and shall end on the last day of December 2009.

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to adjust the date of the annual general shareholders' meeting and consequently amend the first paragraph of Article 19 of the Company's articles of associations so that it will henceforth read as follows:

Art. 19. paragraph 1. "The annual general meeting, to be held only in case the Company has more than 25 shareholders, will be held at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the notice convening the meeting on the second Wednesday of May at 11.00 am "

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Costs

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand two hundred EURO (1,200.- EUR).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, he signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le onze novembre

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

A comparu:

- CIRAS C.V., une société constituée et régie selon les lois des Pays-Bas, ayant son siège social à Lindenhoutseweg 45, 6545 AH Nijmegen, Pays-Bas et enregistrée au Registre du Commerce de la Chambre de Commerce de Centraal Gelderland sous le numéro 09132133 ici représentée par son associé commandité, SEALED AIR LLC, une société constituée et régie selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social à c/o CSC, 1013 Centre Road, Wilmington, Delaware 19805, Etats-Unis, et enregistrée auprès du Secrétariat d'Etat de l'Etat du Delaware sous le numéro 3050088,

ici représentée par M. Régis Galiotto, clerc de notaire, demeurant professionnellement au 15, Côte d'Eich L-1450 Luxembourg, Grand Duché du Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 9 novembre 2009.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire du comparant et le notaire instrumentaire, restera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Lequel comparant représenté par son mandataire a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Le comparant est actuellement l'associé unique ("Associé Unique") de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de SEALED AIR LUXEMBOURG (I) S.à r.l., ayant son siège social au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 89.318 et constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire résident à Sanem en date du 30 Septembre 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1647 en date du 16 novembre 2002.

La précédente modification des statuts a été effectuée par acte reçu par le notaire instrumentant en date du 19 octobre 2009, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (la "Société").

II. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Décider de modifier les dates d'ouverture et de clôture de l'année sociale de la Société;
2. Décider de modifier en conséquence l'article 21 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

Art. 21. "L'année sociale de la Société commence le premier jour du mois de janvier et se termine le dernier jour du mois de décembre de chaque année."

3. Décider de réduire de 10 mois la durée de l'année sociale actuelle qui a commencé le premier jour du mois de novembre 2009 et se terminera le dernier jour du mois de décembre 2009;

4. Décider d'ajuster la date de l'assemblée générale annuelle et de modifier en conséquence le premier paragraphe de l'article 19 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

Art. 19. Paragraphe 1. "L'assemblée générale annuelle, qui doit se tenir uniquement dans le cas où la Société comporte plus de 25 associés, se tiendra au siège social de la Société ou à tel autre endroit indiqué dans les avis de convocations le deuxième mercredi de mai à 11.00 heures du matin."

5. Divers.

III. Que sur base de l'ordre du jour, l'Associé Unique prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de modifier les dates d'ouverture et de clôture de l'année sociale de la Société, cette dernière commence le premier jour du mois de janvier et se termine le dernier jour du mois de décembre de chaque année.

Deuxième résolution

Suite à la résolution ci-dessus, l'Associé Unique décide modifier l'article 21 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

Art. 21. "L'année sociale de la Société commence le premier jour du mois de janvier et se termine le dernier jour du mois de décembre de chaque année."

Troisième résolution

L'Associé Unique décide de réduire de 10 mois la durée de l'année sociale actuelle de la Société qui a commencé le premier jour du mois de novembre 2009 et se terminera le dernier jour du mois de décembre 2009.

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide d'ajuster la date de l'assemblée générale annuelle et de modifier en conséquence le premier paragraphe de l'article 19 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

Art. 19. Paragraphe 1. "L'assemblée générale annuelle, qui doit se tenir uniquement dans le cas où la Société comporte plus de 25 associés, se tiendra au siège social de la Société ou à tel autre endroit indiqué dans les avis de convocations le deuxième mercredi de mai à 11.00 heures du matin."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués à environ mille deux cents EUROS (1.200.- EUR).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. GALIOTTO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 13 novembre 2009. Relation: LAC/2009/47843. Reçu douze euros (12.-€)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009149783/138.

(090181412) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2009.

Saltgate S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 128.029.

—
Les statuts coordonnés de la société, rédigés en suite de l'assemblée générale du 16 octobre 2009, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 16 novembre 2009.

Référence de publication: 2009148721/11.

(090179822) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2009.

Kevin Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 71.492.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 24 novembre 2009.

Référence de publication: 2009148724/10.

(090180319) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2009.

Arminius Astoria (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, Parc d'Activités Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 143.352.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 23 novembre 2009.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Jean SECKLER

Notaire

Référence de publication: 2009148726/14.

(090179785) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2009.

Bentonwood Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 21.594,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 135.718.

—
Extrait des résolutions des associés du 17 novembre 2009.

En date du 17 novembre 2009 les associés de la Société ont décidé comme suit:

- d'accepter la démission de ATC Management (Luxembourg) S.à r.l., en tant que gérant de la Société et ce avec effet immédiat.

- de nommer RCS Management (Luxembourg) S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro B 103.337, en tant que gérant de la Société pour une durée indéterminée, et ce avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 novembre 2009.

Wilfred van Dam

Mandataire

Référence de publication: 2009148844/19.

(090180015) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2009.

Auction Luxco 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12F, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 119.581.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AUCTION LUXCO 2 S.à r.l.

Signatures

Référence de publication: 2009148730/11.

(090179713) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2009.

PTC Capital Partners Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 111.321.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Thomas Michael CORDWELL

Gérant Unique

Référence de publication: 2009148731/11.

(090179712) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2009.

PEP ESP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 149.395.

STATUTES

In the year two thousand nine, on the thirtieth day of October.

Before Us, Maître Paul BETTINGEN, notary residing in Niederanven, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

PROVIDENCE EQUITY OFFSHORE PARTNERS V L.P., a limited company under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, British West Indies, registered with the Registrar of Grand Cayman Islands under number 15267,

represented by Emilie DOUGNAC-PALE, administrative assistant, professionally residing in Luxembourg, 31, Grand-Rue, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), which is hereby incorporated:

I. - Name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Name. There is formed a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) under the name PEP ESP S.à r.l. (hereafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand

Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object.

3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II. - Capital, Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares in registered form with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

If the Company has more than one shareholder, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.5. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

III. - Management, Representation

Art. 7. Board of managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.2. The managers may be dismissed at any time ad nutum (without any reason).

Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the manager, or if there are more than one manager, by the board of managers of the Company.

Art. 9. Procedure.

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. In cases of urgency, circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation. The Company shall be bound towards third parties in all matters by the single signature of any manager of the Company or, as the case may be, by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. - General meetings of shareholders

Art. 12. Powers and Voting rights.

12.1. The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2. Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

Art. 13. Form - Quorum - Majority.

13.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

V. - Annual accounts, Allocation of profits

Art. 14. Accounting year.

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first of December.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's year, the single manager or, as the case may be, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

14.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Allocation of profits.

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the sole manager or, as the case may be, the board of managers;

(ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;

(iii) the decision to pay interim dividends is taken by the sole shareholder or the general meeting of shareholders;

(iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

VI. - Dissolution, Liquidation

16.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

VI. - General provision

Art. 17. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2009.

Subscription - Payment

Thereupon, PROVIDENCE EQUITY OFFSHORE PARTNERS V L.P., previously named and represented as stated above, declares to have subscribed to the whole share capital of the Company and to have fully paid up all five hundred (500) shares by contribution in cash, so that the amount of twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which must be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately two thousand Euro (EUR 2,000.-).

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

- Raymond M. MATHIEU, Chief Financial Officer, residing at 21 Anawan Road Pawtucket, RI 02861, USA, born on April 20, 1947 in Attleboro Massachusetts USA;

- John D. WOODWORTH, Controller, residing at 30 St. James Place, Attleboro, MA 02703, USA, born on February 13, 1967 in Attleboro, Massachusetts, USA;

- Sinisa KRNIC, Manager, with professional address at 28, St George Street, London, W1S 2FA, born on 10 January 1973 in Gijon (Spain);

- Claude LARBIÈRE, Finance Director, with professional address at 31, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, born on 24 October 1963 in Luxembourg.

2. The registered office of the Company is set in L-1661 Luxembourg, 31, Grand-Rue.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le trente octobre.

Par-devant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

PROVIDENCE EQUITY OFFSHORE PARTNERS V L.P., une limited company organisée sous la loi des Cayman Islands, ayant son siège social à George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, British West Indies, immatriculée auprès du Registre Registrar of Grand Cayman Islands sous le numéro 15267,

représentée par Mademoiselle Emilie DOUGNAC-PALE, administrative assistant, demeurant professionnellement à Luxembourg, 31, Grand-Rue, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Lequel comparant, représenté comme indiqué ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

I. - Dénomination, Siège social, Objet social, Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination PEP ESP S.à r.l. (ci-après la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la Loi) et par les présents statuts (ci-après les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du gérant unique, ou, le cas échéant, par le conseil de gérance de la Société. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par décision du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces sociétés ou entreprises ou participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de parts sociales et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société. La Société pourra aussi donner des garanties et nantir, transférer, grever, ou créer de toute autre manière et accorder des sûretés sur toutes ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société, et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles, ainsi que toutes transactions se rapportant à la propriété immobilière ou mobilière, qui directement ou indirectement favorisent ou se rapportent à la réalisation de son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. - Capital, Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

6.5. La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

III. - Gestion, Représentation

Art. 7. Conseil de gérance.

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, lequel/laquelle fixera la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) ne sont pas nécessairement associé(s).

7.2. Les gérants sont révocables n'importe quand ad nutum.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, si la Société est gérée par plus de un gérant, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant, ou s'il y a plus de un gérant, par le conseil de gérance de la Société.

Art. 9. Procédure.

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance ne sont prises valablement qu'à la majorité des voix. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. En cas d'urgence, les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

Art. 10. Représentation. La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par la signature individuelle de n'importe quel gérant de la Société, ou, le cas échéant, par les signatures individuelle ou conjointe de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

Art. 11. Responsabilités des gérants. Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. - Assemblée générale des associés

Art. 12. Pouvoirs et Droits de vote.

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. - Comptes annuels, Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social.

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le gérant unique ou, le cas échéant, le conseil de gérance, doit préparer le bilan et les comptes de profits et pertes de la Société, ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, commissaire(s) aux comptes (si tel est le cas), et associés envers la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3. Des dividendes intérimaires pourront être distribués à tout moment dans les conditions suivantes:

- (i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le gérant ou le conseil de gérance;
- (ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;
- (iii) la décision de payer les dividendes intérimaires est prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés;
- (iv) le paiement est fait dès lors qu'il est établi que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

VI. - Dissolution, Liquidation

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VI. - Disposition générale

17. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2009.

Souscription - Libération

Ces faits exposés, PROVIDENCE EQUITY OFFSHORE PARTNERS V L.P., prénommée et représentée comme dit ci-dessus, déclare avoir souscrit à l'entière du capital social de la Société et avoir libéré entièrement les cinq cents (500) parts sociales par un versement en espèces, si bien que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant.

Coûts

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ deux mille euros (EUR 2.000,-).

Décisions de l'associé unique

Et aussitôt, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social souscrit a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées comme gérants de la Société pour une durée indéterminée:
 - Raymond M. MATHIEU, Chief Financial Officer, demeurant au 21 Anawan Road Pawtucket, RI 02861, USA, né le 20 avril 1947 à Attleboro, Massachussets, USA;
 - John D. WOODWORTH, Controller, demeurant au 30 St. James Place, Attleboro, MA 02703, USA, né le 13 février 1967 à Attleboro, Massachussets, USA.
 - Sinisa KRNIC, Manager, demeurant au 28, St George Street, London, W1S 2FA, né le 10 janvier 1973 à Gijon (Espagne);
 - Claude LARBIÈRE, Finance Director, demeurant au 31, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, né le 24 octobre 1963 à Luxembourg.
2. Le siège social de la Société est établi à L-1661 Luxembourg, 31, Grand-Rue.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Emilie Dougnac-Pale, Paul Bettingen

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 4 novembre 2009 LAC / 2009 / 46403. Reçu 75.-

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

- Pour copie conforme - délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 12 novembre 2009.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2009149852/410.

(090181552) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2009.

Sabi Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 78.279.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SABI INVEST S.A.

F. DUMONT / C. FRANÇOIS

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009148732/12.

(090179711) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2009.

Capinvest International Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 10.018.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CAPINVEST INTERNATIONAL HOLDING S.A.

Edmond BAROUDI / Edward BAROUDI

Administrateur / Administrateur-Délégué et Président du Conseil d'Administration

Référence de publication: 2009148734/12.

(090179710) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2009.

Wilkes Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 78.236.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WILKES HOLDING S.A.

F-M LANNERS / A. RENARD

Administrateur / Administrateur, Président du Conseil d'Administrateur

Référence de publication: 2009148735/12.

(090179709) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2009.

Alcina S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5401 Ahn, 7, route du Vin.

R.C.S. Luxembourg B 129.072.

*Auszug aus dem Protokoll der Versammlung des Verwaltungsrates
der Firma Alcina S.A. abgehalten am 11. November 2009 um 11.00 Uhr*

Nach Absprache des Verwaltungsrates und Genehmigung der Generalversammlung des heutigen Tages beschließen die Verwaltungsratsmitglieder einstimmig gemäß Artikel 60 des Gesetzes vom 10. August 1915 und Artikel 11 der Statuten, die tägliche und technische Geschäftsführung an Herrn Alexander SPECHT zu übertragen. Er wird als Delegierter des Verwaltungsrates ernannt und kann die Gesellschaft nach außen durch seine alleinige Unterschrift verpflichten.

Das Mandat endet bei der Generalversammlung, die im Jahre 2013 stattfinden wird.

Zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Für gleichlautende Ausfertigung
Der Verwaltungsrat
Unterschriften

Référence de publication: 2009148984/18.

(090179810) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2009.

KLC Holdings III A S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 127.131.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour KLC HOLDINGS III A S.A.
Signatures

Référence de publication: 2009148736/11.

(090179708) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2009.

KLC Holdings VIII S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 127.130.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour KLC HOLDINGS VIII S.A.
Signatures

Référence de publication: 2009148737/11.

(090179707) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2009.

Foncière Medicis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 106.779.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009148738/10.

(090179705) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2009.

Les Champs Ducal Sarl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3850 Schifflange, 99, avenue de la Libération.
R.C.S. Luxembourg B 148.805.

Assemblée générale extraordinaire du 13 novembre 2009.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société Les champs Ducal sarl au siège social de la société préqualifiée, 99 avenue de la Libération - L-3850 Schifflange.

Les deux associés de la société "Les champs Ducal S.à.r.l", Monsieur Lahouari MANSOURI né le 15 avril 1946 à Oran (Algérie) demeurant à F-57100 Thionville (France), 45, Allée Bel Air et Monsieur Aboubekr SENHADJI né le 18 novembre 1968 à Nédroma (Algérie) demeurant à F-57100 Thionville, 6 cour de Rome.

représentants l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqué se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et accepte:

1. la démission du gérant technique, Monsieur CERAVOLO François né le 23 Février 1964 à Algrange (France) demeurant à F-57700 Hayange (France), 5 rue de la Sapinette.
2. La nomination du nouveau gérant technique, Monsieur Lahouari MANSOURI né le 15 avril 1946 à Oran (Algérie) demeurant à F-57100 Thionville (France), 45 allée Belair.

Dont acte, fait et passé à Schiffflange au siège de la société.

Pour extrait

L. MANSOURI / A. SENHADJI / F. CERAVOLO

Référence de publication: 2009148812/22.

(090180141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2009.

Bosph Real Estate Holdings 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 42.000,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 117.040.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S G G S.A.

412F, route d'Esch

L-2086 LUXEMBOURG

Signatures

Référence de publication: 2009148739/14.

(090179704) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2009.

Selector Management Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 83.306.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 17 novembre 2009.

Paul BETTINGEN

Notaire

Référence de publication: 2009148740/12.

(090179842) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2009.

Azelis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 129.324.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par le Conseil d'Administration de la société Azelis SA en date du 12 Novembre 2009, que Monsieur Günther Krauß, résidant au 5, Schwandorfer Strasse, 90518 Altdorf, Allemagne, a été coopté Administrateur avec effet au 15 Novembre 2009 et ce jusqu'à la prochaine Assemblée Générale des actionnaires, en remplacement de Monsieur Maurizio Ria démissionnaire au 15 novembre 2009.

En conséquence de ce qui précède, en date du 15 novembre 2009 le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- M. Antoine Clauzel
- M. François Bourgon
- M. Günther Krauß
- M. Kenneth Robert Beaty
- M. Michel Dubois
- M. Joris Coppye
- M. Alan Edward Peterson
- M. Sven Weise
- M. Hans Udo Wenzel
- M. Patrick Viterbo

Pour extrait
Azelis S.A.
Antoine Clauzel
Administrateur

Référence de publication: 2009148851/28.

(090179925) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2009.

Bosph Real Estate Holdings 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 29.000,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 117.032.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S G G S.A.
412F, route d'Esch
L-2086 LUXEMBOURG
Signatures

Référence de publication: 2009148741/14.

(090179703) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2009.

Uchimata Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 17.561.

Les comptes annuels au 30 juin 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2009148742/10.

(090179702) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2009.

Luxembourgeoise de Construction Immobilière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 29.744.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXEMBOURGEOISE DE CONSTRUCTION IMMOBILIERE S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009148743/12.

(090179700) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2009.

Tulip Industries Benelux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 80.003.

EXTRAIT

Par décision de l'Actionnaire Unique du 12 novembre 2009:

- Il a été décidé de transférer le siège social de la société au 62, avenue de la Liberté à 1930 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.
- Il a été décidé d'accepter la démission de Nationwide Management S.A. avec siège social 60 Grand-rue, 1660 Luxembourg, RCS B 99.746, en tant que gérant.
- Il a été décidé d'attribuer la fonction de Gérant à Monsieur Peter Huisman, né le 6 mai 1960 à Noordwijk aux Pays-Bas et demeurant à Barbaros Cadessi, Euro Résidence V. Block A nr 48, 07450 Mahmutlar Alanya (Turquie).

Luxembourg, le 12 novembre 2009.

Pour TULIP INDUSTRIES BENELUX S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2009148986/18.

(090179809) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2009.

Cash & Go S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1741 Luxembourg, 31, rue de Hollerich.

R.C.S. Luxembourg B 94.586.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 19 novembre 2009.

Paul BETTINGEN

Notaire

Référence de publication: 2009148744/12.

(090179846) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2009.

FFH Financial Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 61.605.

In the year two thousand and nine on the twenty first day of October.

Before Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg,

Was held an extraordinary general meeting of shareholders of FFH Financial Holding S.A., a company limited by shares (société anonyme) established under the laws of Luxembourg having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, incorporated on 10 November 1997 following a deed of Maître Edmond Schroeder, notary residing in Mersch, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 95 of 13 February 1998 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 61605 (the "Company"). The articles of incorporation of the Company have last been amended following a deed of the undersigned notary of 20 October 2009, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The meeting was declared open with Flora Gibert, private employee, with professional address in Luxembourg, in the chair, who appointed as secretary and the meeting elected as scrutineer Régis Galiotto, private employee, with professional address in Luxembourg.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to record the following:

(i) That the agenda of the meeting was the following:

1 Waiver of the convening notices.

2 Creation of a new class of mandatory redeemable preferred shares, having such rights and privileges as set out in the articles of association of the Company following their restatement and the law of 10 August 1915 relating to commercial companies, as amended.

3 Amendments to Articles 3, 10, 13 and 14, insertion of a new Article 4, deletion of Article 12 and renumbering of the articles of association of the Company to reflect the foregoing changes to set out the rights and privileges of the mandatory redeemable preferred shares.

4 Increase of the share capital of the Company by an amount of forty-four thousand seven hundred fifty-four dollars of the United States of America (USD 44,754.-) in order to bring it from its present amount of forty-six thousand two hundred forty-five point eighty dollars of the United States of America (USD 46,245.80) to an amount of ninety thousand nine hundred ninety-nine point eighty dollars of the United States of America (USD 90,999.80) and issue of thirty thousand (30,000) new mandatory redeemable preferred shares, without nominal value.

5 Subscription by the sole shareholder of the Company of the new mandatory redeemable preferred shares for a total subscription price of one billion thirteen million dollars of the United States of America (USD 1,013,000,000.-) including a share premium of one billion twelve million nine hundred fifty-five thousand two hundred forty-six dollars of the United States of America (USD 1,012,955,246.-).

6 Allocation of an amount of one billion twelve million nine hundred fifty-five thousand two hundred forty-six dollars of the United States of America (USD 1,012,955,246.-) from the share premium account of the Company to the MRPS Reserve to be set up in respect of the mandatory redeemable preferred shares.

7 Amendments to Article 3 of the articles of association of the Company to reflect the share capital increase.

(ii) That the shareholders present or represented, the proxy holders of the represented shareholders and the number of the shares held by the shareholders are shown on an attendance-list; this attendance-list, signed by the shareholders, the proxy holders of the represented shareholders, the bureau of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

(iii) That the proxies of the represented shareholders, signed by the proxy holders, the bureau of the meeting and the undersigned notary will also remain annexed to the present deed.

(iv) That the whole corporate capital was represented at the meeting and all the shareholders present or represented declared that they had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, and waived their right to be formally convened.

(v) That the meeting was consequently regularly constituted and could validly deliberate on all the items of the agenda.

(vi) That the general meeting of shareholders, each time unanimously, took the following resolutions:

First resolution

The general meeting of shareholders resolved to waive the convening notices, all shareholders having full knowledge of the agenda.

Second resolution

The general meeting of shareholders resolved to create a new class of mandatory redeemable preferred shares, having such rights and privileges as set out in the articles of association of the Company following their restatement and the law of 10 August 1915 relating to commercial companies, as amended.

Third resolution

The general meeting of shareholders resolved to amend Articles 3, 10, 13 and 14, insert a new Article 4, delete Article 12 and renumber the articles of association of the Company to reflect the foregoing changes to set out the rights and privileges of the mandatory redeemable preferred shares, which shall henceforth read as follows:

Art. 3. The Company's capital is represented by ordinary shares (the "Ordinary Shares") and mandatory redeemable preferred shares ("MRPS"), the Ordinary Shares and the MRPS being individually referred to as a Share and collectively to as the Shares.

Holders of MRPS are referred to in these articles of incorporation (the "Articles of Incorporation") as MRPS Shareholders, and the terms "shareholder" or "shareholders" shall mean the holders of the Ordinary Shares and/or the holders of Ordinary Shares and the holders of MRPS, as the context requires.

The shares shall be in registered form only. With respect to registered shares, a register of shareholders shall be kept by the Company and shall contain, at least, the precise identification of each shareholder, the number of his shares and, if applicable, their transfer and the date of transfer.

The shares are freely transferable.

The shares are indivisible with regard to the Company, which admits only one owner per share.

Moreover, the Board of Directors is authorised to issue ordinary or convertible bonds, in registered or bearer form, with any denomination and payable in any currencies. Any issue of convertible bonds may only be made within the limits of the authorized capital.

The Board of Directors shall determine the nature, the price, the interest rate, the conditions of issue and reimbursement and any other conditions which may be related to such bond issue.

A ledger of the registered bondholders will be held at the registered office of the Company.

The Board of Directors can be authorised in the conditions stated by the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the "Law"), by the general meeting of the shareholder(s) to increase the capital on one or more occasions up to a specified amount. In the framework of such an authorized capital, the board is authorized to suppress or limit the preferential subscription right in case of an increase of capital within the limits of the authorized capital.

The subscribed capital may be increased or reduced by a decision of an extraordinary general meeting of shareholders deliberating in the same manner as for the amendment of the Articles of Incorporation.

The Company may redeem its shares within the limits fixed by Law.

New Art. 4. Shares. All Ordinary Shares shall be identical in all respects.

All MRPS shall be identical in all respects.

The MRPS are redeemable shares within the meaning and in accordance with article 49-8 of the Law. Subscribed and fully paid-up MRPS shall be mandatorily redeemed upon decision by the board of directors of the Company in accordance with the provisions of article 49-8 of the Law on the tenth (10th) anniversary of the date of issuance of the MRPS. The redemption of the MRPS can only be made by using sums available for distribution in accordance with article 72-1 of the Law (distributable funds, inclusive of the extraordinary reserve established with funds received by the Company as an issue premium) or the proceeds of a new issue made for the purpose of such redemption. Redeemed MRPS may be

cancelled upon motion by the board of directors of the Company by an affirmative vote of the general meeting of shareholders held in accordance with Article 11.

MRPS Reserve: The Company shall constitute a reserve to be exclusively used for any payment to be made on the MRPS in accordance with these Articles of Incorporation or the Law.

Special Reserve: An amount equal to the nominal value, or, in the absence thereof, the accounting value (meaning the amount of the issued share capital divided by the number of shares in issue) of all the MRPS redeemed must be included in a special reserve account which cannot be distributed to the shareholders except in the event of a reduction of the subscribed share capital; the reserve may only be used to increase the subscribed capital by capitalisation of reserves.

Redemption Price: Except as provided otherwise (i) in these Articles of Incorporation or (ii) by a written agreement which may be entered into between the Company and the MRPS Shareholder, the redemption price of each MRPS to be paid in cash or in kind will be equal to the subscription price for the said MRPS as paid by the MRPS Shareholder at the time of issue and subscription of the MRPS plus any accrued but unpaid dividend thereon. Moreover, for the avoidance of any doubt, any dividend declared but unpaid in respect of the MRPS will be paid prior to any redemption of MRPS.

Redemption Procedure: Except as otherwise provided in a written agreement which may be entered into among the Company and the MRPS Shareholder, at least twenty (20) days prior to the redemption date, written notice shall be sent by the Company by registered mail to the registered MRPS Shareholder, at its address shown in the register of shareholders, notifying such MRPS Shareholder of the number of MRPS so to be redeemed, specifying the redemption date, the redemption price and the procedures necessary to submit the MRPS to the Company for redemption. The redemption price of such MRPS shall be payable to the order of the holder of MRPS whose name appears on the share register as the owner thereof on the bank account provided to the Company by such shareholder before the redemption date.

In case of insufficient available funds for the redemption of all the MRPS, only part of the MRPS shall be redeemed for the portion of the available funds with an obligation for the Company to immediately redeem the residual portion of the MRPS at a price per residual MRPS equal to the Redemption Price plus a 8.5% interest per annum over said Redemption Price when distributable funds in accordance with Article 72-1 of the Law are available.

The MRPS do not carry any voting rights, except as otherwise provided by the Law or these Articles of Incorporation.

The MRPS Shareholder is nevertheless entitled to vote in every general meeting called upon to deal with the following matters:

- the issue of new shares carrying preferential rights;
- the determination of the preferential cumulative dividend rights attaching to the non-voting shares;
- the conversion of non-voting preferred shares into ordinary shares;
- the reduction of the capital of the Company;
- any change to its corporate objects of the Company;
- the issue of convertible bonds;
- the dissolution of the Company;
- the transformation of the company into a company of another legal form.

The MRPS Shareholder has the same voting rights as the holders of ordinary shares at all meetings, in case, despite the existence of profits available for distribution, the preferential cumulative dividend mentioned in Article 11 (that is, Dividend 1) have not been paid in their entirety for any reason whatsoever for a period of two successive financial years and until such time as all cumulative dividends shall have been received in full.

Any convening notices, reports and documents which, by virtue of Luxembourg law must be sent or notified to the shareholders of the Company shall likewise be sent or notified to the MRPS Shareholder.

The Company is authorised to repurchase its own Shares within the limits set forth by the Law and these Articles of Incorporation.

Art. 10. (renumbered article 11). The general meeting of the Company properly constituted represents the entire body of the shareholder(s). It has the broadest powers to perform or ratify all acts which concern the Company.

Convening notices of all general meetings shall be made in compliance with the legal provisions. If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have had knowledge of the agenda submitted to their consideration, the general meeting may take place without previous convening notices.

Any shareholder may act at any general meeting by appointing in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means or by any other suitable telecommunication means another person who needs not be shareholder.

A sole shareholder exercises alone the powers devolved to the meeting of shareholders by the Law.

From the annual net profits of the Company, five per cent (5 %) shall be allocated to the reserve required by law (the "Legal Reserve"). This allocation shall cease to be required as soon as such legal reserve amounts to ten per cent (10 %) of the share capital of the Company as stated in Article 3 hereof as increased or reduced from time to time.

After allocation to the Legal Reserve, any remaining profit shall be allocated by priority to the payment to the MRPS Shareholder or to the allocation to the MPRS Reserve of the following preferred dividend entitlements:

(a) Each MRPS entitles a holder to a preferential and cumulative dividend ("Dividend 1") at the annual rate of 1 % over the accounting value of the share capital represented by the MRPS, which shall accrue daily from the date of issuance of the relevant MRPS and be calculated assuming a year of 365 or 366 days as the case might be.

(b) Hereafter, each MRPS entitles a holder to a second preferential and cumulative dividend ("Dividend 2") at the annual rate of 8.437456% over the accounting value of the share capital represented by the MRPS plus the MRPS Reserve which shall accrue daily from the date of issuance of the relevant MRPS and be calculated assuming a year of 365 days or 366 days as the case might be.

Accrued dividends are not payable until declared by the directors of the Company.

If Dividend 2 is not declared despite the existence of profits available for that purpose, Dividend 2 shall be compounded on a semi-annual basis on the first day of December and June commencing June 2010 and in order to secure the rights of the MRPS Shareholder over this Dividend 2, an amount equal to Dividend 2 shall be transferred to the MRPS Reserve.

For the avoidance of doubt, if the profits of the Company for the relevant financial year are not sufficient to fully pay or allocate to the MRPS Reserve the preferred Dividends 1 and 2, any shortfall amount shall be paid or allocated to the MRPS Reserve in priority from the profits of the following financial years.

The general meeting of shareholders will have discretionary power to freely allocate any surplus profit remaining after allocation to the Legal Reserve and payment or allocation to the MRPS Reserve of the preferred Dividends 1 and 2. It may in particular allocate such surplus profit in the form of payment of an additional dividend or a transfer to a reserve account or to carry it forward.

Dividends shall be paid in USD and they may be paid at such places and times as may be determined by the board of directors of the Company. The board of directors of the Company may decide to pay interim dividends under the conditions and within the limits laid down in the Law.

Art. 13. The accounting year shall begin on the twenty first of October and end on the twentieth of October of the following year.

Art. 14. The Company may be dissolved by decision of the general meeting voting with the same quorum as for the amendment of the Articles of Incorporation.

In the event of a dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) named by the general meeting of the shareholders of the Company deciding such liquidation. Such general meeting of shareholders of the Company shall also determine the powers and the remuneration of the liquidator(s).

After payment of all third party debts and liabilities of the Company or deposit of any funds to that effect, the MRPS Shareholder will be entitled to an amount payable in cash or in kind equal to its accrued and unpaid dividends, if any, and to the reimbursement of the portion of contribution paid at the time the MRPS have been issued and subscribed and which has not yet been reimbursed to the MRPS Shareholder.

After payment of all debts and liabilities of the Company (including all shareholders' claims) and after payment of all accrued and unpaid dividends with regard to the MRPS and reimbursement of all and any amounts due to MRPS Shareholder or deposit of any funds to that effect, the surplus will be paid to the holders of Ordinary Shares in proportion to the percentage in the Company's share capital held by each of them.

Fourth resolution

The general meeting of shareholders resolved to increase the share capital of the Company by an amount of forty-four thousand seven hundred fifty-four dollars of the United States of America (USD 44,754.-) in order to bring it from its present amount of forty-six thousand two hundred forty-five point eighty dollars of the United States of America (USD 46,245.80) to an amount of ninety thousand nine hundred ninety-nine point eighty dollars of the United States of America (USD 90,999.80) and further resolved to issue thirty thousand (30,000) new mandatory redeemable preferred shares, without nominal value.

Subscription and Payment

Thereupon, FFHL Group Ltd., a company existing under the laws of Canada, having its registered office at 95 Wellington Street West, suite 800, Toronto, Ontario M5J2N7, Canada, registered under the corporation file number 344134-2 (the "Subscriber"), represented by Régis Galiotto, prenamed, by virtue of a proxy, declares

(i) to subscribe for the thirty thousand (30,000) new mandatory redeemable preferred shares, without nominal value and

(ii) to fully pay them up by a payment in kind consisting of a contribution in kind in an aggregate amount of one billion thirteen million dollars of the United States of America (USD 1,013,000,000.-) including a share premium of one billion twelve million nine hundred fifty-five thousand two hundred forty-six dollars of the United States of America (USD 1,012,955,246.-), in turn consisting of and resulting in the set off of a claim in the nominal amount of one billion thirteen million dollars of the United States of America (USD 1,013,000,000.-) against the Company (the "Contribution").

Of the above subscription price, forty-four thousand seven hundred fifty-four dollars of the United States of America (USD 44,754.-) are allocated to the share capital of the Company, and an amount of one billion twelve million nine hundred

fifty-five thousand two hundred forty-six dollars of the United States of America (USD 1,012,955,246.-) is to be allocated to the share premium account of the Company.

In accordance with article 32-1 (5) of the Luxembourg law on commercial companies of August 10, 1915, the contribution in kind has been the subject of a report prepared by PricewaterhouseCoopers S.a r.l. dated October 21, 2009 which concludes as follows:

"Based on our review, nothing has come to our attention that causes us to believe that the global value of the contribution in kind does not correspond at least to the number and the par value (pair comptable), increased by the share premium, of the shares to be issued in counterpart."

The said auditor's report, after having been signed *ne varietur* by the proxy holder acting on behalf of the Subscriber, and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed.

The Subscriber declares that:

1. It is the owner of the Contribution;
2. It has the power to dispose of the Contribution;
3. The Contribution is not encumbered with any pledge nor usufruct, there exists no right to acquire the Note and the Note is not subject to any attachment;
4. There exists no pre-emption rights nor any other rights by virtue of which any person may be entitled to demand that the Contribution be transferred to it;
5. The Contribution is freely transferable.
6. All formalities required in Luxembourg, Canada and/or the United States of America in relation to the transfer and contribution in kind of the Contribution to the Company have been effected or will be effected upon receipt of a certified copy of the notarial deed from the notary officiating in Luxembourg, documenting the said contribution in kind."

Fifth resolution

The general meeting of shareholders resolved to allocate an amount of one billion twelve million nine hundred fifty-five thousand two hundred forty-six dollars of the United States of America (USD 1,012,955,246.-) from the share premium account of the Company to the MRPS Reserve.

Sixth resolution

As a consequence of the above resolutions, the general meeting of shareholders resolved to amend the first paragraph of Article 3 of the articles of association of the Company which shall henceforth read as follows:

Art. 3. The Company's capital is set at ninety thousand nine hundred ninety-nine point eighty dollars of the United States of America (USD 90,999.80), represented by thirty-one thousand (31,000) ordinary shares (the "Ordinary Shares") and thirty thousand (30,000) mandatory redeemable preferred shares ("MRPS") without nominal value, the Ordinary Shares and the MRPS being individually referred to as a Share and collectively to as the Shares. There being no further business, the meeting is closed.

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately six thousand eight hundred Euros (EUR 6,800.-).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English text and the French text, the English text shall prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy of the appearing parties, the said proxy signed together with the notary the present original deed.

Suit la version française:

L'an deux mille neuf, le vingt et un octobre,

Par devant nous Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de FFH Financial Holding S.A., une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte de Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch en date du 10 novembre 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 95 du 13 février 1998, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 61605 (la "Société"). Les statuts ont été modifiés la dernière fois par un acte du notaire soussigné en date du 20 octobre 2009, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'assemblée a été déclarée ouverte sous la présidence de Flora Gibert, employée privée, domicilié professionnellement à Luxembourg, qui a désigné comme secrétaire et l'assemblée a choisi comme scrutateur Régis Galiotto, employé privé, domicilié professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le président a exposé et prié le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

(i) Que l'ordre du jour de l'assemblée était le suivant:

1 Renonciation aux formalités de convocation.

2 Création d'une nouvelle catégorie d'actions préférentielles à rachat obligatoire ayant les droits et privilèges prévus par les statuts de la Société suite à leur modification et par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.

3 Modifications des Articles 3, 10, 13 et 14, insertion d'un nouvel Article 4, suppression de l'article 12 et renumérotation des statuts de la Société afin de rendre compte des changements ci-avant afin de déterminer les droits et privilèges des d'actions préférentielles à rachat obligatoire.

4 Augmentation du capital social de la Société d'un montant de quarante-quatre mille sept cent cinquante-quatre dollars des États-Unis d'Amérique (USD 44.754,-) afin de la porter de son montant actuel de quarante-six mille deux cent quarante-cinq virgule quatre-vingt dollars des États-Unis d'Amérique (USD 46.245,80,-) à un montant de quatre-vingt-dix mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf virgule quatre-vingt dollars des États-Unis d'Amérique (USD 90.999,80) et émission de trente mille (30.000) nouvelles actions préférentielles à rachat obligatoire sans valeur nominale.

5 Souscription par le seul actionnaire de la Société des nouvelles actions préférentielles à rachat obligatoire pour un prix de souscription total d'un milliard treize millions de dollars des États-Unis d'Amérique (USD 1.013.000.000,-) y inclus une prime d'émission d'un milliard douze millions neuf cent cinquante-cinq mille deux cent quarante-six dollars des États-Unis d'Amérique (USD 1.012.955.246,-).

6 Allocation du montant d'un milliard douze millions neuf cent cinquante-cinq mille deux cent quarante-six dollars des États-Unis d'Amérique (USD 1.012.955.246,-) à la Réserve MRPS à créer pour les actions préférentielles à rachat obligatoire depuis la compte prime d'émission.

7 Modification de l'article 3 des statuts de la Société afin de rendre compte de l'augmentation de capital.

(ii) Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions détenues par les actionnaires, sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte.

(iii) Que les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées par les mandataires, les membres bureau et le notaire soussigné resteront pareillement annexées au présent acte.

(iv) Que l'intégralité du capital social était représentée à l'assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés ont déclaré avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable et ont renoncé à leur droit d'être formellement convoqués.

(v) Que l'assemblée était par conséquent régulièrement constituée et a pu délibérer valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

(vi) Que l'assemblée a pris, chaque fois à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale des actionnaires a décidé de renoncer aux formalités de convocation, tous les actionnaires ayant complète connaissance de l'ordre du jour.

Deuxième résolution

L'assemblée générale des actionnaires a décidé de créer une nouvelle catégorie d'actions préférentielles à rachat obligatoire ayant les droits et privilèges prévus par les statuts de la Société suite à leur modification et par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.

Troisième résolution

L'assemblée générale des actionnaires a décidé de modifier les Articles 3, 10, 13 et 14, d'insérer un nouvel Article 4, de supprimer l'article 12 et de renuméroter les statuts de la Société afin de rendre compte des changements ci-avant afin de déterminer les droits et privilèges des d'actions préférentielles à rachat obligatoire, lesquels Articles auront désormais la teneur suivante:

Art. 3. Le capital social de la Société est représenté par des actions ordinaires (les "Actions Ordinaires") et par des actions préférentielles à rachat obligatoire (les "MRPS"), les Actions Ordinaires et les MRPS étant désignées individuellement comme une Action et collectivement comme les Actions.

Les détenteurs de MRPS sont désignés dans les présents statuts (les "Statuts") comme les Actionnaires de MRPS, et les termes "actionnaire" ou "actionnaires" désignent les détenteurs d'Actions Ordinaires et/ou les détenteurs d'Actions Ordinaires et les détenteurs de MRPS, selon le contexte.

Toutes les actions auront la forme d'actions nominatives uniquement. Concernant les actions nominatives, un registre des actionnaires sera tenu par la Société et mentionnera, au moins, l'identification précise de chaque actionnaire, le nombre d'actions qu'il détient et, le cas échéant, leur transfert et la date de ce transfert.

Les actions sont librement cessibles.

Les actions sont indivisibles à l'égard de la Société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles.

De même, le conseil d'administration est autorisé à émettre des obligations ordinaires ou convertibles, sous forme d'obligations nominatives ou au porteur, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque devise que ce soit. Toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des détenteurs d'obligations nominatives sera tenu au siège social de la Société.

Le conseil d'administration peut être autorisé dans les conditions prévues par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée (la "Loi"), par l'assemblée générale de(s) actionnaire(s) à augmenter le capital en une ou plusieurs étapes jusqu'à un montant spécifié. Dans le cadre de ce capital autorisé, le conseil d'administration a l'autorisation de supprimer ou de limiter le droit préférentiel de souscription lors d'une augmentation de capital réalisée dans les limites du capital autorisé.

Le capital souscrit pourra être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires statuant comme en matière de modification des Statuts.

La Société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les limites fixées par la Loi.

Nouvel Art. 4. Actions. Les Actions Ordinaires seront en tous aspects identiques.

Les MRPS seront en tous aspects identiques.

Les MRPS sont des actions rachetables telles que définies à l'article 49-8 de la Loi et en conformité avec ledit article. Les MRPS émises et entièrement libérées seront obligatoirement rachetées à la date du dixième (10ème) anniversaire de la date d'émission des MRPS, sur décision du conseil d'administration de la Société conformément à l'article 49-8 de la Loi. Les MRPS peuvent uniquement être rachetées en utilisant les montants distribuables disponibles conformément à l'article 72-1 de la Loi (fonds distribuables, y inclus la réserve extraordinaire composée des fonds reçus par la Société au titre de la prime d'émission) ou les montants d'une nouvelle émission réalisée dans le but d'effectuer ce rachat. Les MRPS rachetées peuvent être annulées sur décision du conseil d'administration de la Société par un vote affirmatif de l'assemblée générale des actionnaires tenue conformément à l'Article 11.

Réserve MRPS: La Société constituera une réserve exclusivement destinée aux paiements à faire sur les MRPS conformément aux Statuts ou à la Loi.

Réserve Spéciale: Un montant égal à la valeur nominale, ou, en l'absence de valeur nominale, à la valeur comptable (correspondant au montant du capital social émis divisé par le nombre d'actions émises) de tous les MRPS rachetées doit être versé sur un compte de réserve spéciale lequel ne peut pas être distribué aux actionnaires sauf en cas de réduction du capital émis; la réserve peut uniquement être utilisée pour augmenter le capital émis par une incorporation des réserves.

Prix de Rachat: Sauf disposition contraire (i) des Statuts ou (ii) d'un contrat écrit conclu entre la Société et un Actionnaire de MRPS, le prix de rachat de chaque MRPS devant être payé en numéraire ou en nature sera égal au prix de souscription de ce MRPS payé par l'Actionnaire de MRPS au moment de l'émission et de la souscription du MRPS plus tout dividende échu mais non encore mis en paiement qui s'y rapporte. Par ailleurs, afin d'éviter toute incertitude, tout dividende concernant des MRPS déclaré mais non encore mis en paiement sera mis en paiement avant tout rachat de MRPS.

Procédure de Rachat: Sauf disposition contraire d'un contrat écrit conclu entre la Société et l'Actionnaire de MRPS, une notification écrite sera envoyée par la Société à l'Actionnaire de MRPS nominatif par lettre recommandée au moins vingt (20) jours avant la date de rachat, à l'adresse indiquée dans le registre des actionnaires, laquelle notifiera à cet Actionnaire de MRPS le nombre de MRPS devant être rachetées et indiquera la date de rachat, le prix de rachat et les procédures nécessaires afin de remettre les MRPS à la Société pour leur rachat. Le prix de rachat de ces MRPS sera payable à l'ordre du détenteur de MRPS dont le nom figure sur le registre des actionnaires comme leur propriétaire sur le compte en banque tel que fourni à la Société par cet actionnaire avant la date de rachat.

En cas d'insuffisance des fonds disponibles pour le rachat de tous les MRPS, seule la partie des MRPS correspondant à la portion des fonds disponibles sera rachetée avec l'obligation pour la Société de racheter immédiatement la portion restante des MRPS à un prix par MRPS égal au Prix de Rachat plus un intérêt de 8,5% par an calculé sur le du Prix de Rachat dès que des fonds distribuables conformément à l'Article 72-1 de la Loi seront disponibles.

Les MRPS ne revêtent aucun droit de vote, sauf disposition contraire de la Loi ou des Statuts.

L'Actionnaire de MRPS a cependant le droit de voter à chaque assemblée générale convoquée pour se prononcer sur les domaines suivants:

- l'émission de nouvelles actions jouissant de droits privilégiés,
- la fixation du dividende privilégié récupérable attaché aux actions sans droit de vote,

- la conversion d'actions privilégiées sans droit de vote en actions ordinaires,
- la réduction du capital de la Société,
- la modification de l'objet social de la Société,
- l'émission d'obligations convertibles,
- la dissolution de la Société,
- la transformation de la Société en une société d'une autre forme juridique.

L'Actionnaire de MRPS a le même droit de vote que les détenteurs d'actions ordinaires dans toute assemblée, lorsque, malgré l'existence de bénéfice disponible à cet effet, le dividende privilégié et récupérable mentionné à l'Article 11 (c'est-à-dire le Dividende 1) n'a pas été entièrement mis en paiement, pour quelque cause que ce soit, pendant deux exercices successifs et cela jusqu'au moment où tous les dividendes cumulés auront été intégralement récupérés.

Les convocations, rapports ou documents qui, en raison de la loi luxembourgeoise doivent être envoyés ou notifiés aux actionnaires de la Société devront de la même manière être envoyés ou notifiés à l'Actionnaire de MRPS.

La Société est autorisée à racheter ses propres Actions dans les limites fixées par la Loi et les Statuts.

Art. 10. (article 11 suivant renumérotation). L'assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la Société.

Les convocations pour les assemblées générales devront être faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Tout actionnaire peut se faire représenter à toute assemblée générale en désignant par écrit ou par télécopie, câble, télégramme, télex, moyens électroniques ou tout autre moyen de télécommunication approprié un tiers qui ne doit pas être nécessairement actionnaire.

L'actionnaire unique exerce seul les pouvoirs dévolus par la Loi à l'assemblée des actionnaires.

Sur les bénéfices nets de la Société il sera prélevé cinq pour cent (5 %) qui seront affectés à la réserve légale (la "Réserve Légale"). Cette affectation cessera d'être obligatoire lorsque la Réserve Légale atteindra dix pour cent (10%) du capital de la Société comme mentionné à l'Article 3 ci-avant tel qu'augmenté ou réduit de temps à autre.

Après affectation à la Réserve Légale, le solde des bénéfices sera affecté en priorité au paiement à l'Actionnaire de MRPS ou à l'affectation à la Réserve MRPS des droits à dividende préférentiel suivants:

(a) Chaque MRPS donne droit à son détenteur de recevoir un dividende privilégié et récupérable ("Dividende 1") au taux annuel de 1% calculé sur la valeur comptable du capital social représenté par ce MRPS et qui court de manière journalière à partir de la date d'émission dudit MRPS et qui est calculé sur la base d'une année de 365 jours ou de 366 jours selon le cas.

(b) Ensuite, chaque MRPS donne droit à son détenteur de recevoir un deuxième dividende privilégié et récupérable ("Dividende 2") au taux annuel de 8,437456% calculé sur la valeur comptable du capital social représenté par les MRPS plus la Réserve MRPS qui court de manière journalière à partir de la date d'émission des MRPS et qui est calculé sur la base d'une année de 365 jours ou de 366 jours selon le cas.

Les dividendes échus ne sont pas exigibles tant qu'ils ne sont pas déclarés par les administrateurs de la Société.

Si un Dividende 2 n'est pas déclaré malgré l'existence de bénéfices disponibles à cet effet, le Dividende 2 sera capitalisé sur une base semi-annuelle le premier jour de décembre et de juin à compter de juin 2010 et afin de garantir les droits des Actionnaires de MRPS sur le Dividende 2, un montant égal au Dividende 2 sera transféré à la Réserve de MRPS.

Afin d'éviter toute incertitude, si les bénéfices de la Société pour l'exercice correspondant ne sont pas suffisants pour payer entièrement ou pour affecter les Dividendes privilégiés 1 et 2 à la Réserve MRPS, tout moins-perçu sera payé ou affecté à la Réserve MRPS en priorité à partir des bénéfices des années suivantes.

L'assemblée générale des actionnaires pourra affecter de manière discrétionnaire tout surplus de bénéfice restant après l'affectation à la Réserve Légale ainsi que le paiement ou l'affectation à la Réserve MRPS des Dividendes privilégiés 1 et 2. Elle peut en particulier affecter ce surplus de bénéfice sous la forme d'un paiement d'un dividende additionnel ou d'un transfert à un compte de réserve ou d'un report.

Les dividendes seront payés en USD et pourront être payés au lieu et au moment tel que déterminés par le conseil d'administration de la Société. Le conseil d'administration de la Société peut décider de payer des dividendes intérimaires selon les conditions et les limites prévues par la Loi.

Art. 13. L'année sociale commence le vingt et un octobre et finit le vingt octobre de l'année suivante.

Art. 14. La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des Statuts.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée par un ou plusieurs liquidateurs (qui peuvent être une personne physique ou une personne morale), nommés par l'assemblée générale des actionnaires de la Société qui décidera de la mise en liquidation. La même assemblée générale des actionnaires déterminera également les pouvoirs et la rémunération du/des liquidateurs.

Après paiement de toutes les dettes et charges dues à des tiers par la Société ou la mise en compte des sommes à cet effet, l'Actionnaire de MRPS aura droit à un montant payable en numéraire ou en nature égal aux dividendes échus mais non encore mis en paiement, le cas échéant, et au remboursement de la portion de l'apport payé au moment où les MRPS ont été émises et souscrites et qui n'a pas été remboursée à l'Actionnaire de MRPS.

Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société (y compris les créances d'actionnaires) et après paiement de tous les dividendes concernant les MRPS échus mais non encore mis en paiement et le remboursement de tous montants dus à l'Actionnaire de MRPS ou la mise en compte des fonds à cet effet, le surplus sera payé aux détenteurs d'Actions Ordinaires en proportion du pourcentage du capital social de la Société détenu par chacun d'entre eux.

Quatrième résolution

L'assemblée générale des actionnaires a décidé de d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de quarante-quatre mille sept cent cinquante-quatre dollars des États-Unis d'Amérique (USD 44.754,-) afin de la porter de son montant actuel de quarante-six mille deux cent quarante-cinq virgule quatre-vingt dollars des États-Unis d'Amérique (USD 46.245,80,-) à un montant de quatre-vingt-dix mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf virgule quatre-vingts dollars des États-Unis d'Amérique (USD 90.999,80) et d'émettre trente mille (30.000) nouvelles actions préférentielles à rachat obligatoire sans valeur nominale.

Souscription et Paiement

Ensuite a comparu FFHL Group Ltd., une société de droit canadien, ayant son siège social à 95 Wellington Street West, suite 800, Toronto, Ontario M5J2N7, Canada, inscrite sous le numéro 344134-2 (le "Souscripteur"), représentée par Régis Galiotto, prénommé, en vertu d'une procuration, déclare

(i) souscrire les trente mille (30.000) nouvelles actions préférentielles à rachat obligatoire sans valeur nominale et

(ii) libérer ces actions intégralement par un apport en nature d'un montant total d'un milliard treize millions de dollars des États-Unis d'Amérique (USD 1.013.000.000,-) y inclus une prime d'émission d'un milliard douze millions neuf cent cinquante-cinq mille deux cent quarante-six dollars des États-Unis d'Amérique (USD 1.012.955.246,-) constitué par et résultant en la compensation d'une créance d'un montant total d'un milliard treize millions de dollars des États-Unis d'Amérique (USD 1.013.000.000,-) à l'encontre de la Société ("Apport").

Sur le prix de souscription, quarante-quatre mille sept cent cinquante-quatre dollars des États-Unis d'Amérique (USD 44.754,-) sont alloués au capital de la Société et un montant d'un milliard douze millions neuf cent cinquante-cinq mille deux cent quarante-six dollars des États-Unis d'Amérique (USD 1.012.955.246,-) est alloué au compte prime d'émission de la Société.

Conformément à l'article 32-1 (5) de la loi luxembourgeoise modifiée du 10 août 1915, l'apport en nature a fait l'objet d'un rapport préparé par PricewaterhouseCoopers S.à r.l., daté du 21 octobre 2009 qui conclut ce qui suit:

"Sur base de notre revue, rien ne nous porte à croire que la valeur globale de l'apport en nature ne corresponde pas au moins au nombre et au pair comptable augmenté de la prime d'émission, des actions à émettre en contrepartie."

Ledit rapport de réviseur d'entreprises, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant pour le compte du Souscripteur, et le notaire soussigné, restera annexé aux présentes.

Le Souscripteur déclare que:

- "1. Il est le propriétaire de l'Apport;
2. Il a le pouvoir de disposer de l'Apport;
3. L'apport n'est grevé d'aucun gage, nantissement, droit d'usufruit, il n'existe pas de droit d'acquérir l'Apport et l'Apport n'est pas l'objet de droit de saisie.
4. Il n'existe pas de droit de préemption ou d'autres droits en vertu desquels une personne serait en droit de demander que l'Apport lui soit transféré;
5. L'Apport est librement cessible;
6. Toutes les formalités requises au Luxembourg, au Canada et/ou aux États-Unis d'Amérique en relation avec le transfert et l'apport de l'Apport à la Société ont été ou vont être effectuées dès réception d'une copie certifiée de l'acte notarié dressé par le notaire de résidence à Luxembourg instrumentant ledit apport en nature."

Cinquième résolution

L'assemblée générale des actionnaires a décidé d'allouer le montant d'un milliard douze millions neuf cent cinquante-cinq mille deux cent quarante-six dollars des États-Unis d'Amérique (USD 1.012.955.246,-) à la Réserve MRPS à créer pour les actions préférentielles à rachat obligatoire depuis la compte prime d'émission.

Sixième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'assemblée générale des actionnaires a décidé de modifier le premier alinéa de l'Article 3 des statuts de la société qui aura désormais la teneur suivante:

Art. 3. Le capital social de la société est fixé à quatre-vingt-dix mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf virgule quatre-vingts dollars des États-Unis d'Amérique (USD 90.999,80), représenté par trente et un mille (31.000) actions ordinaires

(les "Actions Ordinaires") et trente mille (30.000) actions préférentielles à rachat obligatoire ("MRPS") sans valeur nominale, les Actions Ordinaires et les MRPS étant individuellement définies comme une action et collectivement les Actions.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont estimés à six mille huit cents Euros (EUR 6.800,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire soussigné par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire soussigné le présent acte.

Signé: F. GIBERT, R. GALIOTTO, J. ELVINGER

Enregistré à Luxembourg A.C. le 23 octobre 2009. Relation: LAC/2009/44402. Reçu soixante-quinze euros (75.- €)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 OCT. 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009150271/504.

(090182648) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2009.

ORTIS Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 67, Gruuss-Strooss.

R.C.S. Luxembourg B 95.313.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire du 03 novembre 2009

Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Philippe Horn, né le 02/12/1955 à Butgenbach, demeurant au 15 avenue du vivier d'oie B-1000 Bruxelles

Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Michel Horn né le 15/11/1953 à Butgenbach, demeurant au 85A Outrewarche B-4950 Robertville.

Renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Solange Peiffer, née le 26/08/1958 à Sourbrodt-Robertville demeurant au 85A Outrewarche B-4950 Robertville

Renouvellement du mandat d'administrateur délégué de Monsieur Philippe Horn, né le 02/12/1955 à Butgenbach, demeurant au 15 avenue du vivier d'oie B-1000 Bruxelles

Démission de Gallo & Associés (Luxembourg) S.A. RC Luxembourg B 61.096, 53 Route d'Arlon L-8211 Mamer au poste de commissaire aux comptes.

Nomination de Fiduciaire Gallo & Associés (Luxembourg) S.A., RC Luxembourg B 61.096, 53 Route d'Arlon L-8211 Mamer au poste de commissaire aux comptes.

Pour extrait sincère et conforme

Le bureau

Isabelle Deschuytter / Julien Diot / Sonia Ivoir

Président / Secrétaire / Scrutateur

Référence de publication: 2009148949/24.

(090179774) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2009.

Chasselas Investissements S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 77.076.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 novembre 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009148789/10.

(090179931) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2009.

OIKOPOLIS Participations SA, Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 13, Parc d'Activité Syrdall.
R.C.S. Luxembourg B 113.876.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 19 novembre 2009.
Paul BETTINGEN
Notaire

Référence de publication: 2009148798/12.

(090180325) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2009.

S.M. & C. S.A., Sports Management & Consulting S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 34.236.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Belvaux, le 24 novembre 2009.

Référence de publication: 2009148805/10.

(090180369) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2009.

Allianz Société Financière S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 26, rue du Marché-aux-Herbes.
R.C.S. Luxembourg B 95.660.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009148809/11.

(090180076) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2009.

Hutchison Telecommunications (Australia) Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché-aux-Herbes.
R.C.S. Luxembourg B 128.392.

1) Il résulte des informations adressées en date du 2 novembre 2009 au siège social de la société que Monsieur Christian Nicolas Roger Salbaing a changé son adresse privée avec effet au 1^{er} novembre 2009.

2) L'adresse nouvelle de Monsieur Salbaing est la suivante: 3 rue des Granges, Geneva, CH-1204, Suisse.

3) Il résulte des informations adressées en date du 2 novembre 2009 au siège social de la société que Monsieur Frank John Sixt a changé son adresse privée avec effet au 1^{er} novembre 2009.

4) L'adresse nouvelle de Monsieur Sixt est la suivante: House C, Peak Villas, 86-88 Peak Road, Hong Kong
Luxembourg, le 24 novembre 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009148813/14.

(090180133) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2009.

ASW Investments 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché-aux-Herbes.
R.C.S. Luxembourg B 130.470.

1) Il résulte des informations adressées en date du 2 novembre 2009 au siège social de la société que Monsieur Christian Nicolas Roger Salbaing a changé son adresse privée avec effet au 1^{er} novembre 2009.

2) L'adresse nouvelle de Monsieur Salbaing est la suivante: 3 rue des Granges, Geneva, CH-1204, Suisse.

3) Il résulte des informations adressées en date du 2 novembre 2009 au siège social de la société que Monsieur Frank John Sixt a changé son adresse privée avec effet au 1^{er} novembre 2009.

4) L'adresse nouvelle de Monsieur Sixt est la suivante: House C, Peak Villas, 86-88 Peak Road, Hong Kong Luxembourg, le 24 novembre 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009148815/14.

(090180122) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2009.

DCC Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 121.910.

—
Extrait des résolutions écrites prises par l'actionnaire en date du 14 octobre 2009

L'actionnaire à décidé:

- D'accepter la démission de Agnes Csorgo à la fonction de gérante avec effet au 31 août 2009.

- De nommer Sébastien François, né le 4 décembre 1980 à Libramont-Chevigny, Belgique, demeurant professionnellement au 16 Avenue Pasteur, L - 2310 Luxembourg, à la fonction de gérant avec effet au 14 octobre 2009 pour une durée déterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03 novembre 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009148858/15.

(090179746) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2009.

B & D Sarl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3474 Dudelange, 1, rue Auguste Liesch.

R.C.S. Luxembourg B 129.241.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg SA

L-2530 LUXEMBOURG

4, RUE HENRI SCHNADT

Signature

Référence de publication: 2009148816/13.

(090180032) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2009.

A.S. Watson Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 130.456.

—
1) Il résulte des informations adressées en date du 2 novembre 2009 au siège social de la société que Monsieur Christian Nicolas Roger Salbaing a changé son adresse privée avec effet au 1^{er} novembre 2009.

2) L'adresse nouvelle de Monsieur Salbaing est la suivante: 3 rue des Granges, Geneva, CH-1204, Suisse.

3) Il résulte des informations adressées en date du 2 novembre 2009 au siège social de la société que Monsieur Frank John Sixt a changé son adresse privée avec effet au 1^{er} novembre 2009.

4) L'adresse nouvelle de Monsieur Sixt est la suivante: House C, Peak Villas, 86-88 Peak Road, Hong Kong Luxembourg, le 24 novembre 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009148819/14.

(090180112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2009.

A.S. Watson (Europe) Investments S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 7, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 84.807.

—
1) Il résulte des informations adressées en date du 2 novembre 2009 au siège social de la société que Monsieur Christian Nicolas Roger Salbaing a changé son adresse privée avec effet au 1^{er} novembre 2009.

2) L'adresse nouvelle de Monsieur Salbaing est la suivante: 3 rue des Granges, Geneva, CH-1204, Suisse.
Luxembourg, le 24 novembre 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009148820/11.

(090180105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2009.

Dale SCI, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-4011 Esch-sur-Alzette, 15, rue de l'Alzette.

R.C.S. Luxembourg E 3.717.

—
Extrait d'une assemblée générale extraordinaire des associés en date du 09 novembre 2009

En date du 9 novembre 2009, une assemblée générale extraordinaire des associés a eue lieu dans la Société Civile Immobilière "DALE SCI" et les résolutions suivantes ont été prises:

1) acceptation de la démission de Monsieur Luciano Betti de son poste de gérant à partir du 10.11.2009

2) nomination à partir du 10.11.2009 au poste de gérant Monsieur Maurizio Saddi, né le 03.07.1965 à Steinfort avec adresse professionnelle à L-4940 Bascharage, 112, avenue de Luxembourg.

Esch/Alzette, le 10 novembre 2009.

Pour la société

Signatures

Référence de publication: 2009148822/16.

(090180078) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2009.

Northern European Logistics Fund S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.

R.C.S. Luxembourg B 132.356.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009149453/10.

(090180464) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2009.

GIT International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 85.236.

—
Les comptes au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GIT INTERNATIONAL S.A.

MANACO S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009149454/12.

(090180459) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2009.

ROLA Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4463 Soleuvre, 2, rue Prince Jean.

R.C.S. Luxembourg B 123.606.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Alex WEBER

Notaire

Référence de publication: 2009148748/11.

(090180184) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2009.
